

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHER'S TRAINING
COLLEGE

DEPARTMENT OF FRENCH

**LES VALEURS DU PRÉSENT DE L'INDICATIF
DANS *LES CONTES DU CAMEROUN* DE
CHARLES BINAM BIKOÏ ET EMMANUEL
SOUNDJOCK**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de
l'Enseignement Secondaire deuxième grade (Di.P.E.S. II)*

par

Vincent de Paul BANANÉ ASSIENE

Licencié ès lettres

Titulaire du Di.P.E.S. I

JURY :

Président :

Christine ONGUENE ESSONO (MC)

Rapporteur :

M. DASSI (Pr)

Examineur :

Charlotte NDOME EKOTTO (C.C)

Année académique 2018/2019

DÉDICACE

À ma mère,

Marie Cunégonde EMBINENG

Et à mon défunt père,

Thomas ASSIENE

REMERCIEMENTS

Qu'il me soit permis d'exprimer toute ma gratitude à ceux et celles qui ont œuvré pour la conception de ce travail. L'honneur m'échoit ainsi d'adresser ma profonde reconnaissance à l'endroit de :

- **M. DASSI**, Professeur titulaire des universités, le directeur de cette recherche pour sa disponibilité, sa patience, sa rigueur et son professionnalisme ; lui qui a guidé mes premiers pas dans la sphère de la recherche ;
- Mes enseignants du Département de français de l'École Normale Supérieure et de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, en raison de ma formation professionnelle et académique ;
- **Mme Marie Cunégonde EMBINENG**, pour son support financier et ses remarques tout au long de ce projet ;
- **M. Francis BDIANG OLOKO, Dr Brice AKONO et Dr Laurain ASSIPOLO** pour leurs documentations et leurs conseils ;
- **Mme Cathérine Mpono Bouloumegue**, Inspecteur Pédagogique National de français, pour sa lecture et ses suggestions qui ont été d'un grand apport pour la matérialisation de ce travail ;
- Mes amis et camarades **Alexandrin OLE OLE, Yannick FOUTA, Irène Laure ANDOMO, Larcine AMOUGOU MANGA, Damas NGUE LAH, Gabriel Elysée DJELE** qui ont bien voulu, à des niveaux divers, par des suggestions, des relectures, des remarques apporter leur contribution à la finalisation de ce travail ;
- Ma famille, qui a toujours su m'assister.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

D.I. : Discours indirect

D.D : Discours direct

IMP : Imparfait

LCDC : Les Contes Du Cameroun

P.I. : Présent de l'indicatif

P.S. : Passé simple

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre de présent par contes	48
Tableau 2 : Évaluation en pourcentage (%) du nombre de verbes au présent de l'indicatif.	498
Tableau 3 : Récapitulatif des valeurs du présent dans LCDC	50
Tableau 4 : Système de terminaisons du présent de l'indicatif.	77

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Le schéma actanciel de Greimas.....	23
Figure 2 : Construction du mode indicatif	29
Figure 3 : Le présent de l'indicatif temps étroit jumelant les chronotypes α et ω	30

RÉSUMÉ

Pourquoi le présent de l'indicatif dans *Les Contes du Cameroun* ? Telle est la question à laquelle ce travail a essayé de répondre dans son ensemble. Le conte - on le sait - est un genre narratif qui situe les histoires dans un passé lointain et qui est donc meublé par les temps de la narration. Mais dans ce système narratif, s'introduit le présent. Il répond donc à un fonctionnement stylistique particulier. Il cohabite de manière harmonieuse avec les temps du récit. Dans le but de mener à bien notre travail, nos analyses se sont fondées sur la théorie de l'énonciation et sur des principes descriptif et interprétatif, qui nous ont permis de voir qu'à travers les contes, où se trouve employé le tiroir du verbal du présent, il participe à une vivification et une dynamique du récit. D'où le présent de présentification de la narration. C'est cette force qu'a le présent de faire ressortir les actions et les événements narrés, pour leur donner une teinture réaliste. Aussi avons-nous pu voir que ce temps obéit à une construction mentale, qui a comme effet de faire voyager le lecteur dans l'histoire narrée. Il est suggéré enfin dans ce travail une nouvelle façon de concevoir l'enseignement-apprentissage du présent de l'indicatif et de ses valeurs.

Mots clés : présent de l'indicatif, contes du Cameroun, récit, énonciation, dynamique, présentification, valeurs.

ABSTRACT

Why the simple present tense in *Les Contes du Cameroun* ? That is the question to which this work has tried to answer as a whole. The tale - we know it - is a narrative genre that places stories in the distant past and is therefore furnished by the times of the narration. But within this narrative system, the simple present tense is introduced. It therefore responds to a particular stylistic operation. He cohabits harmoniously with the times of the story. In order to carry out our work, our analysis was based on the theory of Enunciation, as well as on descriptive and interpretative principles, which enabled us to realise that through tales, where is used the drawer of verbal, the simple present tense partakes of the revitalization, the vivification and the dynamics of the narrative. We are also talking about a presence of narration presentification. It is this force that the present has to bring out the actions and events narrated, to give them a realistic and up-to-date dye. So we have seen that this time obeys a mental construction, which has the effect of making the reader travel in the narrated story. It is also suggested in this work a new way of conceiving the teaching-learning of the simple present tense and its values.

Key words: simple present tense, Les Contes du Cameroun, narrative, enunciation, dynamics, presentification, values.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Considéré comme le moteur de la phrase, le verbe est à la base une manifestation interne à la pensée de l'homme, et qui prend vie au moment où il est énoncé. Cette prise de vie du verbe s'actualise dans nos multiples communications quotidiennes pour traduire nos états de pensée. Mais il faut remarquer que le verbe existe par un temps. À propos de la notion de temps, un regard multiple est porté. Le mot temps, étymologiquement, vient du latin *tempus* (génitif *temporis*) qui fait référence à une césure du flot du temps en éléments finis. Le temps est une notion fondamentale perçue comme une période plus ou moins précise durant laquelle s'échelonnent les événements et qualifiée parfois comme une force agissante sur le monde, des êtres. Dans la langue française, le « temps » est chargé de plusieurs sens, d'une polysémie et donc prête à beaucoup d'ambiguïté. Cette même langue française emploie le même terme pour désigner des réalités distinctes auxquelles les autres langues attribuent des significations différentes. Le mot « temps » en français réfère aussi bien au temps vécu qu'au temps linguistique. Le temps a une signification bien distinguée dans les langues précises. Sylvie Mellet (1980) souligne à juste titre, prenant le cas de l'allemand, que le lexique germanique permet, mieux que celui du français, de distinguer temps du verbe (*Tempus*) et temps vécu (*Zeit*), présent linguistique (*Praesens*) et présent vécu (*Gegenwart*)¹. En Anglais, le temps français est traduit par « time » lorsqu'il s'agit de la chronologie, « weather » pour parler du temps atmosphérique, enfin par « tense » quand il s'agit du temps grammatical. Cette distinction entre les trois langues n'est pas fortuite, car comme le fait remarquer André Martinet (1980) : « à chaque langue correspond une organisation particulière des données de l'expérience »². Le temps indiquerait alors une idée chronologique ou grammaticale. Traiter du temps, c'est envisager les différents moments de la durée et comme nous le signalent Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov (1972) :

*Ce qu'on appelle temps dans la morphologie d'une langue n'entre pas dans un rapport simple et direct avec ce que nous appelons temps au plan existentiel (sans même penser aux acceptions philosophiques de ce terme); une preuve parmi d'autres en est l'existence, dans plusieurs langues, de deux termes distincts pour la linguistique et le vécu, anglais : *time* et *time*, allemand : *Tempus* et *Zeit*. D'une part, les distinctions temporelles peuvent être marquées par bien d'autres moyens que le temps du verbe (les adverbes et les compléments de temps; les*

¹ Mellet Sylvie. Le présent «historique» ou «de narration». Quelques remarques à propos de : César, Guerre de Gaules, I.VII ; Charles de Gaulle, Mémoires de guerre. In: *L'Information Grammaticale*, N. 4, 1980. pp. 6-11.

² A.Martinet, *Elément de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1980, P.12

*dates); et même, dans certaines langues comme l'hébreu ancien, un élément essentiel de la notion de temps, la distinction chronologique du passé, du présent et du futur n'est pas directement marquée à l'intérieur du verbe.*³

La distinction du temps nous est donnée de manière spécifique par Emile Benveniste (1974). Il va, en effet, distinguer le temps physique, le temps chronique et le temps linguistique. On entend par temps physique un temps qui est représentatif d'un déplacement perpétuel, insaisissable ; une sorte des temps des horloges⁴ que chaque individu évalue en dépit de ses émotions et du rythme de sa vie future. Le temps physique est ce « continu uniforme, linéaire, segmentable à volonté »⁵. C'est un temps identifiable à travers les dates et les âges des personnes. Aussi, c'est un temps unidirectionnel qui s'égrène sans un possible retour, il est de conception essentiellement spatialiste.

Le temps chronique est défini comme le « temps des événements qui englobe aussi notre propre vie en tant que suite des événements »⁶. Tout homme, dans sa vie, est traversé par des événements qui s'égrainent du passé vers le présent. Ce temps effectivement vécu s'écoule de manière illimitée et sans un possible retour. Les moments passés ne reviennent jamais, cependant, nous comportons des indicateurs qui nous permettent de revenir dans le temps, de promener nos regards sur les événements accomplis, les parcourir dans deux directions du passé vers le présent ou du présent vers le passé.⁷ Ces repères ou indicateurs constituent le temps chronique ou le temps des événements où « ce que nous appelons temps est la continuité où se disposent en série ces blocs distincts que sont les événements. Car les événements ne sont pas le temps, ils sont dans le temps »⁸. Les segmentations uniformes du temps chronique, imposées par l'usage et la norme communautaire, relèvent du temps linguistique.

Par ailleurs, le temps linguistique est le troisième type de temps distingué par Benveniste (1974). Il est la manifestation de l'expérience humaine à travers la langue. Cette forme du temps est « irréductible au temps chronique et au temps physique ». C'est pourquoi il est « lié

³ O.Ducrot et T.Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972. P.398

⁴ Pour parler comme Marc Wilmet (1998)

⁵ Emile Benveniste, *Problèmes de Linguistique Générale II*, Paris, éd Gallimard, 1974, p.70.

⁶ *Idem* p.70

⁷ *Ibid* p.70

⁸ *Ibid* p.70-71

à l'exercice de la parole » et « se définit comme fonction du discours »⁹ . Le temps linguistique nous semble être une ligne de séparation entre l'antériorité, c'est-à-dire ce qui n'est plus présent, et la postériorité, c'est-à-dire ce qui va être. G.Dessons (1993) pense que la théorie du temps linguistique s'élabore à partir d'une perception du présent comme le temps de la parole. Pour justifier sa position, il affirme à juste titre que :

*renvoyant à l'instance présente du discours qui le produit, le temps linguistique se définit alors comme sur-référentiel. Sa motivation est l'acte de langage d'un locuteur, auquel il ne cesse de se référer*¹⁰ .

Le temps linguistique repose sur les déictiques temporels, les adverbes, les locutions verbales temporelles et le système des temps verbaux. A la notion de temps, Benveniste (1966) rattache deux plans énonciatifs distincts que sont le discours et le récit. Pour se justifier, il affirme que :

*les temps d'un verbe ne s'emploient pas comme les membres d'un système unique, ils se distribuent en deux systèmes distincts et complémentaires [...] ces deux systèmes manifestent deux plans d'énonciation différents, que nous distinguerons comme celui de l'histoire et celui du discours.*¹¹

Les notions de discours et de récit sont des termes grammaticaux qui réfèrent à des systèmes d'emploi des temps. Ici, il ne faut pas les concevoir dans leur aperception usuelle. C'est dans le temps linguistique, enfin, que nous avons l'importance axiale du présent car c'est autour de lui que se structurent références et représentations. Pour Benveniste, en effet, le repère temporel du présent ne peut qu'être intérieur au discours¹².

Notre sujet s'intitule *Les valeurs du présent de l'indicatif dans Les Contes du Cameroun de C.Binam Bikoï et d'E.Soundjock Soundjock* . Le choix de ce sujet est la résultante de deux raisons. La première s'inscrit dans le cadre de l'étude des tiroirs verbaux en général, et plus particulièrement du temps de la parole. Il s'agit notamment du présent de l'indicatif. L'une des interrogations que pourrait susciter la lecture seule de ce titre serait celle de savoir pourquoi ce temps – et pourquoi pas d'autres ? On pourrait, d'entrée, répondre que notre choix tient au fait que le présent est le temps de prédilection du discours, qu'il soit oral

⁹ E.Benveniste *Op. Cit.* p.73

¹⁰ G.Dessons, *Emile Benveniste*, Paris, Bernard-Lacoste, 1993, p.116.

¹¹ E.Benveniste, *Problème de Linguistique Générale I*, 1966, p.238.

¹² *Op. Cit* p.262.

ou écrit. Aussi, le présent est le temps de la communication quotidienne, le temps employé le plus par les locuteurs pour exprimer leurs sensations, états d'âme et émotions. En effet, nous savons depuis avec la grammaire classique que les temps –surtout ceux de l'indicatif- se répartissent sur trois axes que sont le passé, le présent et le futur. Le présent se situe donc au centre de la répartition entre antériorité simultanité et postériorité ; en d'autres termes le passé et le futur n'existeraient que par rapport au présent qui leur donne vie.

En outre, le choix de ce sujet part du postulat de D. Maingueneau (1991) sur les temps dans leur manifestation énonciative. En effet, il va des observations faites par le structuralisme saussurien qui, dans sa conception de valeur et de corrélat, entrevoit les temps dans un système d'oppositions. Ainsi pour cette approche systémique on devrait considérer chaque temps de manière isolée, individuelle et lui attribuer une signification dans son système et établir un répertoire « empirique » de ses emplois. Maingueneau nous démontre que cette conception est limitée ; les temps n'auraient donc aucune opposition entre eux. L'emploi d'un temps, fut-il, impliquerait une certaine relation de l'énonciateur à son énoncé et au monde. Ceci dit le verbe ne se concevrait que comme entrant dans une combinatoire avec des éléments tels que la personne, les adverbes et même les types de discours, etc. Le verbe ne servirait donc pas seulement à désigner la temporalité, il définirait un lien particulier entre celui qui parle et ce dont il parle.

La deuxième raison porte sur le choix de notre terrain d'analyse, notre corpus, *Les contes du Cameroun*¹³. Le choix de cette œuvre est à la fois personnel et stylistique. Personnel, car nous avons voulu nous soustraire au choix que font d'autres chercheurs en fondant leurs analyses sur les textes romanesques. Et puis nous trouvons du plaisir à étudier une œuvre littéraire africaine en général, et camerounaise en particulier, même si elle est d'expression francophone. Stylistique, car nous trouvons fascinante la manière dont sont racontés les différents contes de ce recueil et surtout l'usage du temps fait. C'est un usage particulier qui mêle de manière objective temps du récit et temps du discours dans une parfaite alternance. Cette alternance participe, nous pensons, de la richesse de ces contes. Par ailleurs, le choix de ce sujet est aussi didactique ; car les contes s'enseignent dans l'optique de transmettre les valeurs aux apprenants, surtout ceux du cycle d'observation. Et s'il nous est permis de faire une brève présentation dudit recueil, nous pouvons dire que **LCDC** est un recueil de contes, vingt-et-six au total, puisés dans la littérature orale camerounaise. Il est

¹³ C. Binam Bikoï et E. Soundjock, *Les contes du Cameroun*, 2^e édition, revue, corrigée et augmentée, Yaoundé, 1984.

publié dans les années 80, vingt-ans après les indépendances. Il s'agit pour les auteurs de ce recueil d'atteindre une cible précise, notamment les élèves à qui il faut inculquer les valeurs culturelles du terroir, ne serait-ce qu'avec les histoires qui témoignent de la sagesse ethnique. Des objectifs sont poursuivis à travers ce recueil, lesquels consistent au développement de la curiosité, de la réflexion, du sens éthique, de l'imagination et de la créativité, et enfin la connaissance et une pénétration de la culture. Ces objectifs ne s'atteignent que si l'élève arrive à les développer.

A travers une lecture profonde de ce recueil, il saute à l'œil que les auteurs ont retranscrit les histoires aussi caractéristiques que variées des ethnies du Cameroun et davantage des peuples de la partie sud du Cameroun. Ce voyage culturel nous transporte aussi bien en terre Basaà (Centre-Littoral), Bété (centre), Gbaya (Est), qu'en terre Bulu (Sud) pour ne citer que ces peuples-là. Il y a donc à travers ces contes un souci d'ancrage socioculturel profond, et point n'est besoin d'être un anthropologue pour le découvrir. Déjà la retranscription de certains mots tirés des cultures énoncées supra est fort indicative au niveau des titres : *liboy li nkundung (l'enfant et le tambour) p 27... Wudu-Tortue et Ngoa-Porc p 63... Obeme et sa femelle p 81... Kulu- Tortue, Ze-Panthère et leurs mères... Soo-Antilope et Emvulu-Cerf p171, etc.*

Notre corpus répond à un genre narratif précis, lequel est souvent typologisé parmi les genres mineurs de la littérature comme la fable, la nouvelle et l'épopée. Nous parlons bien du conte dont la principale caractéristique est liée à cette manie de situer les histoires dans un passé lointain. Et si les histoires sont situées dans un temps reculé, c'est qu'elles sont primordialement le fait des verbes de la narration, du récit. Il est admis que le temps que l'énonciateur emploie le situe par rapport à un processus d'énonciation présent dans le texte. Le conte est un genre qui use principalement du passé simple et de l'imparfait de l'indicatif comme temps rendant compte de la narration. Toutefois, le présent s'insère dans cette construction narrative où les temps de la narration sont quasi puissants. Il se pose donc le problème de la manifestation de ce tiroir verbal, à savoir le présent de l'indicatif, dans ce recueil. Il s'agit de voir comment le problème de temporalité, à travers l'existence de ce temps, se pose à l'intérieur du récit tout en soulignant sa saisie dans l'univers fictionnel.

Le temps est une donnée fondamentale retenue par de nombreux théoriciens pour donner des critères à l'architecture du texte narratif. Il constitue aussi un thème important de la littérature fictionnelle qui a pour but de montrer comment s'écoulent les jours, se déroulent

les actions. Nous notons que des multiples travaux ont déjà été effectués concernant cette notion.

Pour mieux organiser notre recherche, une théorie est nous semble nécessaire : celle liée à l'étude du temps dans sa manifestation textuelle. Nous soulignons aussi que le temps est une donnée importante de la littérature dite de fiction puisqu'il sert à traduire le défilement des jours, l'enchaînement des actions et même la description des espaces (ouverts ou fermés). La théorie de la linguistique de l'énonciation est donc convoquée dans ce travail. Elle (l'énonciation) qui se définit comme *cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation*¹⁴. C'est à partir de cette théorie que nous ferons notre étude. Nous adopterons les principes descriptifs et énonciatifs d'E. Benveniste (1974) et de D. Maingueneau (1994). Aussi pourrions-nous convoquer les principes de C.Kerbrat Orecchioni (2009) et de M. Perret (1994).

L'énonciation, faudrait-il le mentionner, tient compte de l'inscription du sujet parlant dans son énoncé. En tant que matérialisation ou réalisation personnelle, elle peut s'entendre par rapport à la langue comme un processus d'appropriation. Le sujet parlant s'approprie l'appareil formel de la langue et énonce sa position de locuteur par le biais des indices de personne et de temps verbaux. Kerbrat Orecchioni(2009)¹⁵ voit dans la linguistique de l'énonciation la description des rapports qui nouent entre l'énoncé et les différents éléments de la sphère énonciative que sont les protagonistes du discours, la situation de communication, les circonstances spatio-temporelles, et, enfin, les conditions générales de la production et de la réception du message.

Pour ce qui est de D. Maingueneau (1994), *l'énonciation est l'acte individuel d'utilisation de la langue*¹⁶. Pour ce linguiste, une étude de l'énonciation devrait prendre en compte les interlocuteurs de la situation énonciative, de l'interlocution. Parallèlement à Maingueneau, M. Perret conçoit l'énonciation comme *l'acte de parler dans chacune de ses réalisations particulières*¹⁷. Prenant appui sur les travaux d'E. Benveniste, son étude de l'énonciation tient compte des pronoms personnels et des embrayeurs. Selon sa conception, l'énonciation est donc

¹⁴ E. Benveniste, *Op. Cit.* P 80.

¹⁵ C. Kerbrat Orecchioni, *L'Enonciation. De la subjectivité dans le langage*, quatrième édition, Paris, Armand Colin, 2009.

¹⁶ D. Maingueneau, *L'Enonciation en linguistique française*, deuxième édition, Paris, Hachette Supérieur, 1994, p.9.

¹⁷ M. Perret, *L'Enonciation en grammaire du texte*, Paris, Nathan, 1994, p.9

*l'ensemble des phénomènes observables lorsque se met en branle lors d'un acte communicationnel particulier, l'ensemble des éléments constitutifs de la situation de communication.*¹⁸

Après ce tour d'horizons définitionnel, l'énonciation apparaît comme l'acte par lequel un énoncé est produit dans une situation précise. Elle implique que le locuteur mobilise la langue à son compte. Il est à noter que si l'étude strictement linguistique d'un énoncé peut faire abstraction des circonstances réelles de son émission, l'étude de l'énonciation, quant à elle, implique, par sa définition, la prise en compte d'un bon nombre de facteurs qui sont relatifs à la communication. De ces facteurs, nous pouvons mentionner les participants à l'acte de communication (acteurs), c'est-à-dire l'énonciateur et l'énonciataire, de même que la portion de temps chronologique où se déroule l'acte d'énonciation.

L'étude temporelle sur le plan énonciatif est fonction des trois principales saisies que sont l'antériorité, la simultanéité et la postériorité. Dans le cas échéant, le temps employé par l'énonciateur situe le procès soit par rapport au moment qui a précédé l'acte de la parole, soit par rapport au moment qui l'a suivi ou encore à la période à laquelle cet acte a été produit¹⁹. Etudiant la posture du locuteur par rapport à son énoncé, Benveniste remet en cause la répartition des temps verbaux en trois grands ensembles que sont notamment le passé, le présent et le futur. Il se démarque d'une telle répartition en démontrant qu'ils se rangent davantage en deux systèmes en fonction de la position du locuteur.

Aussi considère-t-il le présent comme étant un temps linguistique, puisqu'il est à même de situer le moment de la parole à la période où on le produit. Dès lors, les temps verbaux peuvent situer les événements comme rétrospectifs ou projectifs à cette période subjective. D'où la nécessité pour la langue d'ordonner le temps à partir d'un axe, et celui-ci est toujours et seulement l'instance du discours²⁰. Pour Benveniste, le temps linguistique se définit et s'ordonne en fonction du discours ; en d'autres termes, il est biologiquement lié à l'exercice de la parole. Il situe le temps linguistique sur un plan où l'instance de la parole- entendue comme discours ici- est envisagée comme un projet par rapport auquel le passé se situe en arrière. Il correspond à un temps dit grammatical. Par rapport au présent et au futur, le passé (ou les temps du-) paraît plus explicite dans la langue.

¹⁸ *Op. Cit.* p.28

¹⁹ Jeanne SETIK, *Des époques « présent » et « futur » dans Manon Lescaut de L'Abbé Prevost*, mémoire présenté en vue de l'obtention du DIPES II, 2012, Inédit, p4.

²⁰ *Op. Cit.* p73

À propos de la temporalité, Emile Benveniste laisse voir qu'elle n'est pas un cadre inhérent à la pensée. C'est une notion sur laquelle il va jeter un regard direct car elle est produite en réalité dans et par l'énonciation²¹. Ainsi, il prouve que pour qu'on puisse parler de temps il est préférable de parler de présent. Il établit une certaine corrélation entre le présent et l'acte d'énonciation. À cet effet, il dit que

*Le présent est proprement la source du temps. Il est cette présence au monde que l'acte d'énonciation rend possible, car qu'on veuille bien y réfléchir, l'homme ne dispose d'aucun moyen de vivre le « maintenant » et de le faire actuel que de le réaliser par l'insertion du discours dans le monde. On pourrait montrer par des analyses de systèmes temporels en diverses langues la position centrale du présent.*²²

Si l'on s'accorde avec Benveniste donc, il faudrait voir que pour qu'il y ait existence d'un passé il faut que le présent ait eu lieu. Le passé constitue ainsi le « déjà vu », le « déjà fait », le « déjà réalisé » du présent. Le passé n'existe que par rapport à l'existence du présent. Mais le temps, il est clair, a davantage une valeur qui le conditionne au détriment d'une forme linguistique.

Dominique Maingueneau a une conception du temps qui ne s'éloigne pas de l'approche de Benveniste. Les deux approches sont d'accord sur un fait, lequel est que le présent est le point de départ de toute activité de l'énonciation. L'énonciation selon lui est une approche connexe dans l'étude des structures discursives des œuvres littéraires. Parlant de la situation d'énonciation, il mentionne, à cet effet, qu'elle est une :

*Coordonnée abstraite, de point de repère par rapport auquel doit se construire toute énonciation. Dans le cas d'un roman, il s'agira aussi bien de l'activité de production d'un écrivain que la situation narrative. C'est-à-dire la scène à partir de laquelle le récit prétend être produit.*²³

Lorsqu'il aborde la question des « temps de l'indicatif », Maingueneau part du postulat selon lequel la grammaire traditionnelle a émis un jugement structural à propos du temps, et qu'elle a maintenu une conception qui repose sur des fausses évidences. Il reconnaît au temps deux dimensions : une dimension linguistique et une dimension extralinguistique. Parlant du temps linguistique, il mentionne que celui-ci est différent du temps extralinguistique *en ce sens qu'il s'ordonne uniquement par rapport à l'activité*

²¹ *Ibidem*

²² *Ibid.* p83

²³ *Op. Cit.* P.13

*d'énonciation*²⁴. De là, le présent linguistique sera celui-là qui se référera au moment où l'énoncé est produit et tout énoncé à ce temps-là renverra (nécessairement) à son contexte d'énonciation. Le présent représente donc le temps par excellence du discours, à l'inverse du passé simple qui, lui, est le temps propre au récit. Le passé ne prend source que si les événements ont eu lieu et il convient de déterminer comment ils ont eu lieu²⁵.

Se situant toujours dans la logique du temps, Maingueneau démontre que la linguistique structurale a commis une erreur, dans son développement de système d'oppositions en essayant d'aborder les temps de l'indicatif sous le prisme d'une approche atomiste, à prendre chaque temps de manière individuelle, à lui assigner une signification interne. De plus, cette l'approche structurale se propose, pour chaque temps, de dresser une liste plus ou moins exhaustive de ses multiples utilisations. Maingueneau, montre que cette approche néglige un aspect fondamental, celui que le verbe se connecte à un type d'énonciation et ne fonctionne que par rapport à ce même type. Le temps est lié à un type d'énonciation ; à ce propos il affirme que

*Les temps ne s'opposent pas entre eux indépendamment des types d'énonciation auxquels ils correspondent. On peut très bien être conscient que la temporalité linguistique ne reflète pas un découpage extralinguistique, penser que les « temps » entrent dans des réseaux d'oppositions dont ils tirent leur valeur, et néanmoins laisser de côté cette dimension essentielle au profit d'une étude « à plat » qui ne prend pas en compte les conditions d'emploi de ces formes. En fait l'usage de tel « temps » implique un certain rapport de l'énonciateur à son énoncé et au monde.*²⁶

Compte tenu du fait que toute énonciation implique la situation d'un événement dans le temps, D. Maingueneau se penche sur l'analyse des mots dont le sens varie avec la situation ; les embrayeurs, puisqu'il s'agit d'eux, sont des mots de référence propre à la langue qui ne reçoivent un référent que lorsqu'ils sont inclus dans un message²⁷. On distingue ainsi plusieurs types d'embrayeurs au rang desquels on a les temps verbaux, les adverbes et les circonstants temporels qui ont soit pour point de repère le moment de l'énonciation (hier, aujourd'hui, demain) soit pour repère le moment de l'énoncé (ce jour-là, le lendemain, la semaine d'après). Cependant, il admet qu'

²⁴ *Ibid.* p.58

²⁵ *Ibid.* p.60

²⁶ *Idem* p.60

²⁷ J. DUBOIS *et alii*, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2001. p.175

On ne saurait limiter la classe la classe des embrayeurs temporels à des éléments dont la fonction est celle de complément circonstanciel et dont le statut est celui d'un adverbe ou d'un groupe prépositionnel. A côté d'eux, il existe un triplet d'embrayeurs aussi essentiel que discret, les marques de « temps » inscrites dans la morphologie verbale, qu'il s'agisse du présent, passé ou du futur.²⁸

Là, les marques temporelles prennent pour source le moment où l'énonciateur parle. En d'autres termes, la hiérarchisation de la chronologie d'un énoncé est fonction du propre acte d'énonciation du locuteur. Dans sa distinction « discours » / « récit », Maingueneau fait déjà remarquer le discours est le type d'énoncé où on a un plan embrayé, tandis que le récit se situe dans la classe du plan non-embrayé.

Au vue des théories ainsi présentées, on pourrait reconnaître que la notion de temporalité est en rapport avec l'instance de l'énonciation ; une conception que se partage Benveniste et H. Weinrich (1973). Sur un tout autre plan, Maingueneau va toutefois canaliser ses analyses sur les notions d'embrayeur et de déictique²⁹. Le temps à travers ces théories symbolise, d'une certaine manière, le rapport que l'énonciateur a avec son univers (entendu ici comme énoncé). Se démarquant de la pensée structurale qui étudie le temps selon une approche morphologique et temporelle, l'approche énonciative de Maingueneau nous montre que le temps est susceptible d'avoir une fonction spécifique dans la situation d'énonciation dans laquelle il se retrouve employé. Ainsi il note à cet effet que le temps est *souvent à même de jouer un rôle déterminant dans l'organisation textuelle*³⁰, il l'informe dans le détail. La théorie ainsi élaborée qui constitue le creuset opératoire de cette étude, ses différentes conceptions aussi, nous permet d'analyser les valeurs du « présent de l'indicatif » dans *Les Contes du Cameroun*. Ce qui nous amène à nous poser un certain nombre d'interrogations.

De ce qui précède, nous pouvons voir que le temps est une notion fondamentale pour la linguistique énonciative, et que le présent de l'indicatif est le distributeur à proprement parler des autres tiroirs verbaux. Pour une meilleure conduite de notre travail, il sera question pour nous de chercher à savoir comment se manifeste / fonctionne le du présent de l'indicatif dans *Les Contes du Cameroun* ? Quelles sont les situations dans lesquelles intervient le **P.I** ? Comment s'organise ce tiroir dans la saisie interne du récit ? Quelles sont les valeurs affectées

²⁸ *Op. Cit.* p. 22-23

²⁹ J. Dubois *et alii* conçoivent la notion de déictique « *comme tout élément linguistique qui, dans un énoncé, fait référence à la situation dans laquelle cet énoncé est produit* ». p.132.

³⁰ *Op. Cit.* p.61

à ce tiroir dans la situation narrative ? Quels sont, par ailleurs, les impacts qui émanent de l'étude de ce tiroir dans l'amélioration de la grammaire du verbe dans les classes de l'enseignement au secondaire ? En d'autres termes, comment lire le conte à travers l'élément linguistique qu'est le verbe ? La réponse à ces questions passe par l'émission des hypothèses.

Le présent de l'indicatif dans le récit aurait un fonctionnement dynamique, sa manifestation permettrait ainsi de rendre le récit vivace. N'oublions pas que le tiroir du présent est, comme nous le fait remarquer C. Tisset (2000), le temps repère qui réfère à la situation d'énonciation et qui ne peut se comprendre que par rapport à elle³¹. Par ailleurs, le présent de l'indicatif interviendrait dans des situations de parties narratives et de parties discursives. Quant à son organisation dans la saisie interne du récit, il se grefferait aux temps du récit avec lesquels la cohabitation semblerait harmonieuse et donc une meilleure alternance. Les valeurs attribuées à ce tiroir ne dépendraient que de la place où il se retrouve employé dans l'avancée de la diégèse. Concernant son implication dans l'enseignement au secondaire, nous pourrions voir que le conte peut se lire de manière méthodique grâce au temps verbal pour construire le sens. De même que l'enseignement du présent ne saurait être un enseignement pour lui-même, mais un enseignement en vue d'un réinvestissement.

La méthode que nous utiliserons pour rendre compte de l'objectivité de notre travail est descriptive et interprétative. Cette méthode s'inscrit dans l'analyse textuelle selon laquelle *décrire les formes et les combinaisons devient une démarche qui constitue la base d'une étude objective du récit et plus largement d'une science de la littérature*³². A cet effet, il s'agira à travers le recueil, objet de notre étude, de mener une analyse, sous le prisme de la linguistique énonciative. Aussi une analyse quantitative sera convoquée. Ce travail se situe donc dans la visée de la grammaire descriptive qui, pour suivre les propos de Jean-Christophe Pellat (2013)

*se propose de rendre compte des régularités sous-jacentes au comportement langagier effectif des sujets parlants. Les seules données qu'elle peut valablement enregistrer sont celles qui se dégagent des productions des locuteurs. Il appartient au linguiste non pas de les trancher entre des formes et des usages concurrents, mais de les rapporter aux situations de communication où il les rencontre habituellement ou aux groupes de locuteurs dont ils constituent l'usage ordinaire*³³.

³¹ C. Tisset, *Analyse linguistique de la narration*, Paris, Sedes, 2000, p.46.

³² R. Bourneuf et R. Ouellet, *Univers du roman*, Paris, PUF, 1975, p.144.

³³ J-C Pellat, *Comment écrire une grammaire ? Enjeux théoriques et didactiques*, Lyon, ENS, 2013, p.11.

Cette étude est structurée de quatre chapitres. Le premier est axé sur la notion de conte, un genre narratif particulier. Il s'agit à ce niveau de présenter la notion de conte dans ce qu'elle a de fondamentale en élucidant ses caractéristiques, ses principales formes, sa structure ainsi que les principaux auteurs ayant fait de ce genre un objet scientifique. Nous tenons à souligner qu'on ne saurait s'accrocher davantage sur la notion, nous ferons un éclairage qui permettra de mieux cerner ce genre.

Le deuxième chapitre, quant à lui, porte sur le présent de l'indicatif dans sa perspective notionnelle et sa possible exploitation dans le corpus. À ce niveau, il s'agira de partir des approches définitionnelles du présent de l'indicatif, pour aboutir à sa polyvalence. C'est ce caractère polyvalent qui permettra d'avoir la manifestation du présent dans le corpus non pas sur un point de vue grammatical mais davantage dans sa disposition successive sur la chaîne du récit.

Dans l'optique de saisir et comprendre l'implication du présent dans **LCDC**, nous mènerons une analyse dans le troisième chapitre qui portera tant sur le plan quantitatif que sur la construction du présent dans la sphère narrative. A partir de là nous verrons comment se comporte le présent dans le récit, et comment il arrive à présentifier les faits.

Le quatrième chapitre, enfin, va venir présenter les résultats des analyses des précédents chapitres. Seront donc abordées les notions d'interprétation et de rendements. La sortie de ce chapitre se veut un modeste apport de notre part dans l'avancée de la science, c'est ainsi que nous établirons les impacts de notre étude dans l'enseignement et dans l'apprentissage du présent et de ses valeurs.

La conclusion générale de ce travail présente les intérêts de cette étude.

CHAPITRE I : DES CONSIDÉRATIONS SUR LE CONTE : D'UNE DÉFINITION AUX CARACTÉRISTIQUES FONDAMENTALES

Dans ce présent chapitre, nous nous proposons non seulement de répondre aux questions précises, qui permettent d'avoir une vision claire et simple à propos de la notion de "conte" mais aussi de donner une vue générale à propos de notre terrain d'analyse. Ces questions sont les suivantes : qu'est-ce qu'un conte ? Quelles en sont les formes ? Et les caractéristiques ? Comment est-il structuré ? Quelles sont ses fonctions ? Des questions ainsi élaborées nous permettront de définir et de présenter le conte, d'en donner respectivement les formes, les caractéristiques spécifiques, les caractéristiques spécifiques et les fonctions.

1. Définition et présentation

Il s'agit ici de définir et de présenter la notion de conte :

1.1. Bref aperçu sur l'origine

A chaque objet correspond une nature, une origine déterminée. Et le conte n'échappe pas à cette pensée universaliste qui veut que pour comprendre une chose, il faut chercher à savoir d'où elle vient, quelle est sa provenance. Joseph-Marie Awouma (1979) dit à juste titre qu'il est de la nature de l'esprit humain de chercher à comprendre l'origine de chaque chose³⁴. Dès lors, plusieurs théories vont se vanter d'être, à leur niveau, la première à réellement situer la « vraie » nature du conte. Parmi ce florilège de théories, nous n'en mentionnons que trois : la théorie orientaliste, la théorie Aryenne et la théorie Anthropologique.

Pour la théorie orientaliste, c'est l'Orient qui est le point de départ à partir duquel les contes se seraient répandus dans le monde³⁵. Pour cette théorie, tout serait parti de la religion bouddhiste qui aurait mis en place les contes et les fables pour diffuser la religion. Ceci dit, l'Inde est donc le berceau des contes.

La théorie aryenne, quant à elle, stipule que c'est du fait des nombreuses émigrations que sont nés les contes. Pour les tenants de cette théorie, les contes sont nés suite à une pathologie du langage. C'est à partir de ce postulat que les théoriciens s'accordent car c'est en se séparant en groupes linguistiques-slaves, germanique, grec, latin, perse, que les Aryens auraient développé une forte mythologie, appuyée sur une sorte de poésie de la nature. La conséquence qui émane de cette théorie, nous souligne J-M Awouma, est que :

³⁴ Joseph-Marie Awouma, *Contes et fables. Etude et compréhension*, éditions CLE, Yaoundé, 1979. p.14.

³⁵ Idem, p.14.

*Les mythes sont devenus légendes et les légendes devenues des contes. Il faudrait donc remonter chaque conte à une légende ancienne et chaque légende à un mythe primitif, par le biais de la philologie comparative*³⁶.

Enfin, la théorie anthropologique va chercher au niveau de l'évolution des idées, à faire l'étude de celle-ci dans le but d'analyser le conte en faisant revenir ce dernier aux unités minimales de base, à la pensée simpliste et aux opinions basiques psychologique et religieuses sur lesquelles ces récits prennent appui.

De ces trois théories, nous pouvons en tirer cette conclusion en disant que d'origine orale, le conte est passé d'une tradition populaire à une tradition littéraire. Des structures semblables ont été reconnues entre les différents contes des cultures. De fait, le conte schématise ses personnages, accentue les péripéties initiatiques, met sur le parcours du héros des obstacles, dote parfois les protagonistes de pouvoir surnaturels. La fin d'un conte est essentiellement liée à la morale ou à la philosophie. A l'issue d'un conte, le monde perturbé reprend un visage quotidien normal³⁷.

1.2. Définitions

Le conte est généralement défini comme un récit en prose ou en vers. Genre littéraire qui se distingue par son caractère universel, ceci tant au niveau de la forme que des thèmes traités et que l'on retrouve dans toute culture, le conte est un récit des faits qui pose un regard sur le réel à travers le merveilleux et le fantastique. Il est primordialement destiné à distraire, à instruire en amusant. Son mérite principal réside dans la variété et la vérité des peintures, du caractère fin de la plaisanterie, la vivacité et la convenance du style, l'opposition alléchante des événements.

À la lecture d'un conte, il n'est observé ni unité de temps ni unité d'action, ni d'unité de lieu. Le conte donne accès à l'imagination³⁸, un vaste et libre champ. Le cadre spatio-temporel est ambiguë et en perpétuelle mutation. Là, rien ne dérange le conteur qui peut prendre et déposer à son gré X ou Y objet, et, se projetant du monde l'idéal vers le réel, passer tour à tour du palais de la reine à la cabane de la pauvre. Tout lui est permis pourvu qu'il

³⁶ Op.cit., p.15.

³⁷ Citation tirée du site www.espacefrancais.com consulté le 27/07/2018 à 22h30 minutes.

³⁸ Nous définissons l'imagination comme la faculté de représenter ou de rendre présentes à l'esprit des choses qui en sont actuellement absentes, soit que ces choses existent en effet et aient été déjà perçues, soit qu'étant simplement possibles, elles n'aient jamais encore été perçues. On distinguera deux types d'imagination : l'imagination passive ou reproductrice et l'imagination active ou créatrice.

prenne du plaisir, et tant qu'il remplit cette condition, il n'accepte de lois que de son génie et du siècle dans lequel il se déploie.

Une abondante littérature autour de la définition de la notion de conte est fort remarquable. C'est dans ce sillage que A. Vial³⁹ précise que : est conte tout récit qui atteste de la part de l'écrivain l'intention d'isoler dans la multitude des traits qui constituent un évènement ou le destin d'une personne, un élément et de déblayer au profit de cet élément unique. Le conte, comme il a été dit supra, est donc un court récit, Jacob Grimm le considère au même titre que la fable comme l'expression des sentiments les plus profonds de l'âme et comme une poésie lyrico-épique⁴⁰. Parlant de la construction du conte, le même A. Vial voit à travers le conte une élaboration de l'évènement⁴¹ par le jugement du conteur, en quintessence communicable et directement assimilable à l'appréciation d'autrui.

Par ailleurs, parmi tous les genres littéraires – exception faite à l'épopée – le conte a un avantage lié à l'extraordinaire ; celui de tremper à la fois ses racines dans les causes originelles d'un système littéraire oral et d'être dans le même temps jugé digne de figurer parmi les genres majeurs de la littérature écrite⁴². Le conte est donc le seul des genres de type oral qui soit passé dans la littérature conçue comme savante.

De ce fait, le conte qui est un récit imaginaire s'oppose de manière radicale à l'évènement réel. Il est dans les termes de Michel Bufor⁴³, obligatoirement fantastique c'est-à-dire en opposition flagrante avec le quotidien. De là, le conte s'oppose à un univers de la réalité. Même si cette réalité, cet univers de la réalité n'est pas celui où l'on reconnaît aux choses l'être comme qualité universellement valide, c'est un univers dans lequel l'évènement est en désaccord avec les préceptes de la morale naïve, un univers qui est éprouvé naïvement comme immoral. Et on comprend avec André Jolles⁴⁴ que la mentalité du conte exerce son action dans l'univers avec deux variantes : l'une prend et comprend l'univers comme réalité qu'elle refuse et qui ne correspond pas à son éthique de l'évènement ; l'autre, quant à elle, propose et adopte un autre univers qui satisfait à toutes les exigences de cette morale naïve.

Le conte, *in fine*, est donc une pure fiction où l'action se déroule toujours dans un passé lointain, des héros qui accomplissent des exploits épiques. Le conte apparaît comme le miroir

³⁹ Vial cité dans Demers, J. et Gauvin, L (1976), p.2.

⁴⁰ Op.cit. p.14.

⁴¹ A. Vial, *Maupassant et l'art du roman*, Nizet, Paris, 1954, p.442.

⁴² Jean Marcel, *Jacques Ferron malgré lui*, éd. du Jour, Montréal, 1970, p.51.

⁴³ Michel Bufor, « La balance des fées », *Répertoire*, Paris, 1960, p.62.

⁴⁴ André Jolles, *Formes simples*, Paris, Seuil, Coll. « Poétique », 1992, p.190.

de l'homme, il dévoile ses défauts, et ses haines, mais il dit la force de ses idéaux. Ce qui nous permet de sortir avec cette pensée de Marthe Robert⁴⁵ qui a sans doute donné une définition notable du conte. De fait :

Le conte [...], comme toute œuvre profonde et poétique, [...] est attentif, respectueux de la vie dans ses manifestations les plus humbles, par là il gagne son principal privilège qui est de mentir sans accréditer l'illusion, en restant vrai. Le conte relève de la pure métaphore, c'est une image poétique, l'expression voilée d'un sentiment du monde et de la nature tels que les concevaient en leur enfance les peuples.

2. Des formes du conte

L'une des capacités du conte est que toutes les histoires ne s'écrivent pas de la même façon. Elles répondent à une certaine typologie, à une certaine configuration. C'est ainsi que se distinguent plusieurs formes de contes, différentes les unes des autres, et dont nous proposons dans cette section d'en faire l'économie.

2.1. Le conte de fées ou le conte merveilleux

Sous-genre du conte, il fleurit au XVII^e siècle sous les plumes de Madame d'Aulnoy et de Charles Perrault⁴⁶. Ici, il se présente dans un cadre rêvé, une action schématique et des personnages en petites tailles identifiables en « bons » et en « méchants ». Dans ce type, il est noté l'intervention des éléments surnaturels ou féeriques, des opérations magiques, des événements miraculeux propres à enchanter le lecteur ou l'auditeur dans le cas de la lecture d'un conte. Le conte merveilleux se projette dans un ailleurs, un cadre spatial et temporel souvent indéfini. Aussi, il provoque ou suscite le rêve tout en proposant une image des schémas sociaux et familiaux. A noter que certains contes merveilleux se terminent souvent par un propos éducatif, bref, une moralité.

2.2. Le conte philosophique

Type de conte né au XVIII^e siècle⁴⁷, il s'inscrit dans une réalité historique parfois voilée. C'est donc une histoire fictive⁴⁸ qui est mise en œuvre, où l'on critique la société et le pouvoir en place pour transmettre les idées et les concepts à portée philosophique. Ces idées s'interrogent sur les grandes questions de l'existence humaine telles que les mœurs de la société, les régimes politiques, le fanatisme religieux ou encore certains courants

⁴⁵ Marthe Robert, « Les frères Grimm », in *Sur le papier*, Grasset, 1967.

⁴⁶ Ces écrivains sont considérés comme ceux par qui le conte de fées a vu le jour, notamment avec des textes tels que *La Chatte blanche*, *Le Nain jaune*, ou encore *Les Contes de ma mère l'Oye*.

⁴⁷ Voltaire est considéré comme le principal meneur de ce type, notamment à travers ses œuvres telles que *Candide* (1759), *Micromégas* (1752) et *Zadig* (1748).

⁴⁸ La fiction conduit ici à la réflexion à la fois critique et philosophique.

philosophiques. Aussi, dans cette forme, est reprise la construction du conte et l'utilisation de certaines formulations du genre « il était une fois », la finalité étant d'échapper à la censure (qui fait rage cette époque). Il ne serait pas faux de dire ce type de conte s'apparente à l'apologie, lequel est un court récit allégorique et argumentatif dont on tire une morale et qui a en son sein aussi la fable et l'utopie. Les principales spécificités de ce genre sont son hybridité, son caractère périodique, son aspect satirique et sa propension à l'argumentation.

2.3. Le conte fantastique

Voisin du conte merveilleux, le conte fantastique s'alimente d'une équivoque entre le réel et l'irréel, guettant la faille du quotidien. En effet, le conte fantastique se spécifie notamment avec l'intrusion du surnaturel dans le cadre réaliste d'un récit. Selon Tzvetan Torodov⁴⁹ (1970), en effet, *le fantastique se distingue du merveilleux par l'hésitation qu'il produit entre le surnaturel et le naturel, le possible ou l'impossible et quelques fois entre le logique et l'illogique*. Le merveilleux, au contraire, convoque le surnaturel dans lequel, une fois acceptés les présupposés d'un monde magique, les choses se passent d'une façon quasi normale et familière. Le type fantastique peut se retrouver dans des genres autres : science-fiction, horreur, romances et aventures pour ne citer que ceux-ci. Le conte fantastique, in fine, retranscrit l'angoisse de l'homme face à l'inconnu, ses difficultés à saisir une réalité énigmatique et fuyante.

2.4. Le conte étiologique

Encore appelé conte des origines ou contes des « pourquoi », c'est un récit qui explique un phénomène de la vie ordinaire ; « pourquoi poule n'a-t-elle que deux pattes ? », « pourquoi porc n'a-t-il pas de cornes ? ». Ce type part d'un temps originel pour obtenir à un temps actuel, en d'autres termes le phénomène de la vie est rapporté à une origine mythique ou fictive. Fréquemment rencontré dans les contes africains, la démarche de ce type est scientifique au départ car fondée sur l'observation. Toutefois, les théories énoncées sont, disons-le, fantaisistes et fournissent à cet effet une fausse explication du monde. Pour apporter la preuve, tout y est permis et surtout la mauvaise foi.

⁴⁹ Tzvetan Torodov, *Introduction à la littérature fantastique*, 1970.

2.5. Le conte d'animaux

Le conte d'animaux⁵⁰ constitue un ensemble relativement fermé. Même si les animaux jouent un rôle (souvent) très important dans les contes merveilleux, réalistes et facétieux, c'est d'usage de réserver pour ce type qui met en scène uniquement des animaux. Ici les personnages sont des animaux domestiques et des bêtes sauvages qui sont doués de la parole. Ils se comportent comme les humains, tout en conservant certaines caractéristiques propres à leur animalité. De ces animaux, le plus puissant est toujours floué ou ridiculisé par son adversaire rusé. Ce qu'il faut noter à propos de ce type, c'est qu'il est constitué de récits épisodiques pouvant s'enchaîner, car le naïf ou le malveillant ne tire aucune leçon de ses mésaventures. De plus, la pensée animiste de l'enfant rend les personnages de ce type de conte très proches de nous. Ce qui favorise l'adhésion à l'histoire et la possibilité d'identification.

2.6. Le conte religieux

Dans ce type, le conte se réfère en priorité à l'imagination chrétienne. Ici, la littérature orale traduit les représentations de l'au-delà et aborde le passage de la frontière avec l'autre monde. Edifiants et graves quand il s'agit du devenir de l'âme, les contes religieux sont poétiques ou plaisants lorsqu'ils narrent des moments de l'enfance du Christ ou bien ses visites sur terre. Certains de ces contes se sont transformés en légendes ou en étiologies. Ils peuvent aussi donner lieu à des récits quasiment facétieux.

2.7. Le conte de l'ogre (ou du diable) dupé

Le conte de l'ogre stupide ou du diable dupé dit les aventures d'un garçon ou d'un homme futé qui, par son astuce et sa persévérance, se joue de la méchanceté et de la bêtise de l'autre : un diable, disons-le, sans aucune conviction religieuse ou bien un fermier despotique qui l'emploie ou tente de lui nuire. Il est comme le conte d'animaux constitué de récits épisodiques pouvant s'enchaîner à loisir dans un ordre variable.

2.8. Des contes non en vogue

Ce sont :

- Les contes nouvelles

Ils se constituent entre le conte et la nouvelle à travers des récits qui sont des itinéraires, des tranches de vie où se réduisent au temps d'un échange verbal, d'une joute

⁵⁰ Le conte d'animaux forme la première section de la classification d'Aarne-Thompson.

spirituelle entre deux protagonistes. Contes de l'intelligence, du courage et de l'astuce, ils sont le lieu de la littérature orale où des personnages émergent, prenant en main leur destin. Une notion de justice et de morale dirige la plupart de ces contes, confirmant leur singularité.

- **Le conte noir**

Connu aussi sous le nom de conte d'horreur, ce type utilise la forme du conte tout en cultivant l'illusion du réalisme et en s'inspirant des thématiques proches du cinéma de genre.

- **Le conte satirique**

Il tend à amuser, mais aux dépens de quelqu'un ou de quelque chose. Le conte satirique vise à ridiculiser l'adversaire du héros.

- **Le conte facétieux ou plaisant**

Type de conte qui cherche à amuser, il regroupe toutes sortes de récits différents, souvent anecdotique. On y retrouve tout un tas d'anti-héros qui auraient passé sans succès les étapes de l'initiation. La plupart de ces histoires sont à destination des adultes : histoires de couples, le prêtre trompé, le mariage comme punition, anecdotes sur les femmes, etc.

- **Le conte de mensonge**

C'est un type de conte où il devient très vite évident que tout est faux, où celui qui raconte va pratiquer une accentuation des faits impossibles, plus inimaginables les uns que les autres. La saveur des histoires réside dans la délectation issue de l'extravagance des faits et de la saveur des images posées. Aussi, l'une des fonctions de ce conte est de bien faire sentir au lecteur – une fois pour toutes – qu'on est bel et bien dans l'univers du conte et de l'imaginaire, sans ambiguïté aucune, et que de ce fait, on peut tordre le cou à la question de la véracité pour enfin se laisser aller.

- **le conte moderne**

Il s'agit de l'introduction du merveilleux dans un contexte moderne. Le conte moderne est attribué à un auteur unique et n'a qu'une seule vision. Les personnages n'y sont pas stéréotypés, contrairement au merveilleux.

- **Le conte parodié et pastiché**

Ici, c'est le détournement, l'exagération, voire le changement d'époque et de lieu d'un conte d'origine. Il permet de prendre conscience des liens tissés entre eux par les textes, plaisir du jeu sur la langue et le texte, plaisir de s'amuser.

Nous le voyons bien, le conte développe une série de type, mais ces types répondent à des caractéristiques générales.

3. Des caractéristiques spécifiques du conte

Le conte est un genre narratif parmi tant d'autres dont la forme occupe une place à part. Genre littéraire qui se singularise par son caractère universel et par ses thèmes abordés, le conte se retrouve dans toutes les cultures. Il est clair que chaque entité ethnique, chaque tribu, chaque pays a ses propres contes. Nonobstant ce constat, il apparaît clair des ressemblances et des similitudes à travers des aires culturelles différentes. Les thèmes sont donc épars, voire universels. Le même thème pouvant faire l'objet d'un conte d'une culture d'une ou d'une autre. Cette universalité de thèmes rencontre un arrêt, car comme le souligne Véronika Görög Karady : « la différence entre les contes d'une culture à l'autre, se trouve dans les lignes de force qui sous-tendent une vision du monde et informent une culture »⁵¹.

3.1. L'oralité

C'est la caractéristique primaire du conte. Un conte, quel qu'il soit est celui-là qui tire sa source de la communication orale. Il est dit généralement (en ce qui concerne le conte africain) lors des veillées, et qui dit veillée, parle d'un moment particulier du jour à savoir la nuit. Tout le monde est convié à la séance de conte, les enfants comme les adultes. Le conte est dit par un conteur qui détient l'art du verbe, il sait captiver son auditoire et monopoliser toute son attention. Le conte, tout comme la poésie, doit être ressenti, savouré et apprécié. Toutefois, se pose le problème de sa transcription, exprimé par le passage de la communication orale à la communication écrite. Le conte, lorsqu'il est transcrit, n'est pas reproduit clairement comme à l'oral, ce qui fait qu'il se voit enlever de sa substance et dénaturer de sa saveur. Tout compte fait, le conte est transcrit par la tradition orale.

3.2.Des formules incontournables

Ce sont des formules rituelles que l'on retrouve très souvent à l'entête et au pied du conte. Nous distinguons les formules d'ouverture et de clôture, lesquelles constituent des formules consacrées ou rituelles.

⁵¹ Véronika Görög-Karady, *Littérature orale d'Afrique noire, Bibliographie analytique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1981.

3.2.1. Les formules d'ouverture

Ce sont des formules que l'on retrouve très fréquemment à la tête d'un corps. Elles introduisent le lecteur dans le récit, en lui faisant savoir que ce qu'il va lire/entendre est de la pure fiction située dans un temps indéfini et un espace non-déterminé. Parmi ces formules on peut citer : « Il était une fois... », « Il y a bien longtemps ... », « En ce temps là ... », « Au temps jadis... », « Voici donc ce qui arriva », « Ce jour-là ... », « Au temps où toutes les choses parlaient ... », « C'était il y a de cela très longtemps ... ».

3.2.2. Les formules de clôture

Le conte se termine par une formule de clôture. Cette formule peut véhiculer une fin heureuse (happy end) ou malheureuse. Dans tous les cas, un conte se termine généralement par les formules suivantes : « C'est la fin de ce conte, je pose là où je l'ai trouvé ! », « C'est depuis ce jour que ... », « C'est ainsi que ... », « Depuis ce jour-là... », « Elle mourût... », « Ils se marièrent, eurent beaucoup d'enfants et vécurent heureux ».

Il faut remarquer que le conte a souvent une fin heureuse car les héros rentrent chez eux après avoir éliminé les forces du mal, les amoureux se marient finalement, les enfants perdus retrouvent leurs parents, les pauvres s'enrichissent et le bon est récompensé.

3.3. Le merveilleux

Si les formules liminaires ont pour but de fixer l'attention, elles permettent aussi de naviguer dans un monde différent où intervient magistralement le merveilleux⁵². C'est un monde imaginaire où tout peut arriver, où les animaux parlent, où les objets sont magiques. Dans ce monde, on a des rois, des fées, des génies. Ce monde, il faut le reconnaître, n'a rien à voir avec la réalité objective⁵³ : il obéit à des codes. Il n'est pas à confondre avec l'univers fantastique où font irruption des phénomènes venus d'ailleurs.

De même, dans cet univers, le temps est plongé dans un passé lointain indéfini. Les indications spatio-temporelles y sont rares. Les événements racontés ne sont pas donnés pour vrai, et c'est dans cet environnement qu'évoluent les personnages.

3.4. De la typologie des personnages

Les événements du conte font intervenir des personnages différents : des humains, des animaux, des êtres extraordinaires. Il faut noter que ces derniers sont des types plus que des

⁵² Le Dictionnaire Larousse (1986) définit le terme merveilleux comme ce qui se produit par l'intervention d'êtres surnaturels.

⁵³ Consultez, *L'Anthologie de littérature francophone. Guide pédagogique*, ACCT, Paris, Nathan, 1991, p.81.

individus. Les personnages de ces contes sont fréquemment décrits par leur classe d'âge (le jeune garçon, la jeune orpheline) ou par leur appartenance sociale (le paysan, le roi). De sorte que, la vieille femme peut être un génie bienfaisant, une sorcière maléfique. A contrario, le jeune garçon peut représenter un orphelin persécuté ou un vaniteux. En outre, les animaux dans les contes, comme personnages, peuvent symboliser la force, la ruse, ou encore la bêtise⁵⁴.

Toujours, est-il que ces personnages, qu'ils soient des humains, des animaux ou des êtres hors du commun, sont spécifiés par des traits encodés et sont le symbole des vertus ou des défauts. Le conte mêle des figures abstraites, il met en scène des valeurs qui s'opposent.

4. De la structure du conte

Beaucoup de théoriciens ont, selon leur conception propre, essayé de concevoir ce qui serait la structure du conte. Nous remettons ci-contre les travaux de certains de ces théoriciens.

4.1. Propp et sa morphologie

Le conte doit sa structure essentiellement aux travaux de Vladimir Propp. de fait, le conte est donc un récit au cours duquel des événements se déroulent ; des événements qui se fondent autour d'une série de séquences qui font avancer l'histoire transformant, du coup, une situation initiale en situation finale. Le tout présentant une unité dans sa signification. Pour Propp⁵⁵, *l'étude morphologique est le commencement de toute enquête scientifique*. Dans tout conte, on retrouve des constances structurales, ce que le théoricien appelle fonctions. Il dit à cet effet que : « Par fonction, nous entendons l'action d'un personnage, définie du point de vue de sa signification dans le déroulement de l'intrigue »⁵⁶.

Après avoir mené une étude sur cent contes, il souligne que le récit relève d'une même forme structurale. De là, il dégage trente-et-une fonctions lesquelles constituent le point de départ d'un classement possible. Le principe de Propp, nous révèle Joseph Marie Awouma⁵⁷, est que :

Dans tous les contes, on retrouve des valeurs constantes et des valeurs variables. On découvre donc que le conte prête souvent les mêmes actions à des personnages différents ; ce qui change, ce sont les noms et les attributs et ce qui ne change pas ce sont les actions et les événements relatés. Par conséquent, les contes renferment des constances ou des fonctions qui ne sont les actions de personnages définies du point de vue de leur signification dans le

⁵⁴ Op.cit., p.82.

⁵⁵ Vladimir Propp, *Morphologie du conte*, Paris, Le Seuil, 1970.

⁵⁶ Op.Cit., p.31.

⁵⁷ J-M. Awouma, *Op.Cit.*, p.17.

déroulement des récits [...] Quant aux variables, ce sont les noms des personnages, les personnages eux-mêmes et leurs attributs⁵⁸

Il faut reconnaître que toutes les fonctions énoncées par Propp n'apparaissent pas nécessairement dans un même conte. Toutefois, il faut noter que ce schéma de fonctions ne s'applique qu'au conte merveilleux ou folklorique. Greimas conçoit une méthode plus simple.

4.2. La proposition de Greimas

Les 31 fonctions définies par Propp sont regroupées en sphères d'actions autour des personnages qui les accomplissent. Greimas⁵⁹ propose une vue simpliste, laquelle pourrait s'adapter à un plus grand nombre de textes, qu'ils soient créés artificiellement ou non. Ce type fonctionnel est, disons-le, apparenté d'une manière à la conception généralisante du schéma de Propp. Greimas construit un schéma actant de 6 atouts fondamentaux :

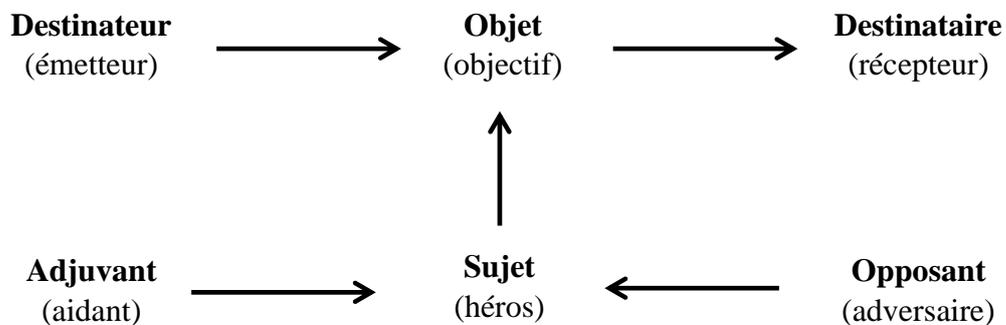


Figure 1 Le schéma actantiel de Greimas

Ce schéma est souvent complété par la théorie des trois épreuves, ou parcours formels de tout récit. Ainsi, un évènement perturbe l'équilibre de la situation initiale et oblige le héros à affronter des épreuves qui le conduisent à la situation finale.

- L'épreuve qualifiante qui est celle qui présente le héros, avec ses qualités qui lui permettent de vaincre ;
- L'épreuve principale constitue l'action centrale que le héros doit concrétiser. C'est cette épreuve qui lui permet d'accéder à l'objet de sa convoitise ;
- L'épreuve glorifiante, enfin, est celle qui fait triompher le héros au terme des étapes parcourues.

⁵⁸ *Ibid.*, p.17.

⁵⁹ Consulter A.J. Greimas, *Sémantique structurale*, Larousse, Paris, 1966.

4.3. Denise Paulme et la structure du conte africain

Denise Paulme (1976) conçoit la structure du conte, fut-il africain, en établissant une classification selon le type de récit. La structure narrative qu'elle conçoit a plusieurs situations qui peuvent subir des modifications d'après les régions, les ethnies et les micro-groupes, aussi par le passage d'une situation à une autre à l'intérieure d'un récit. Ici, il est question d'examiner les personnages dans leur situation mentale et sociale, leur avancée et leur finitude. C'est fort de ce constat que Denise Paulme⁶⁰ distingue six types de contes africains.

4.3.1. Le type ascendant

Dans ce type, le héros dans la situation initiale est dans une situation de manque. Il passe par une série de transactions jusqu'à ce qu'il se trouve en face de l'objet valorisé, autrement dit, il parvient à la négation de ce manque en passant par des améliorations successives. De ce type, il s'en dégage une leçon générale laquelle explique l'importance des échanges entre les hommes sans quoi ils seraient dépourvus des biens indispensables à chaque civilisation⁶¹.



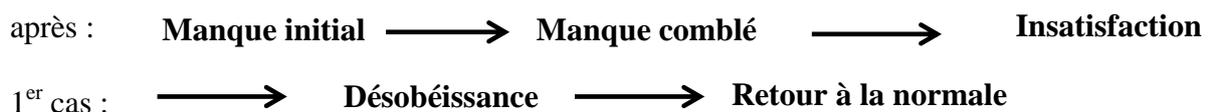
4.3.2. Le type descendant

Dans ce type, la dégradation d'une situation normale émane d'un évènement où le héros est généralement. Cette dégradation est causée par la stupidité, la désobéissance ou de la glotonnerie du héros. De là, la détérioration s'impose comme punition ; le manque remplace la stabilité initiale.



4.3.3. Le type cyclique

Nombreux en littérature, les contes de ce type sont ceux où il y a un interdit à respecter pour maintenir l'équilibre ou le manque comblé. Dans le cas contraire, celui où il y a viol de l'interdit, on rechute simplement dans le manque. Deux cas sont possibles, schématisés ci-après :



⁶⁰ Denise Paulme, *La mère dévorante. Essai sur la morphologie des contes africains*, Paris, Gallimard, 1976.

⁶¹ *Op. Cit.*, p.21.

Le type en miroir se schématise ainsi :

A (héros)

Z (faux héros)

4.3.6. Le type en sablier

Le conte en sablier présente deux héros aux comportements inverses. Les chances au départ ne sont pas égales. Partis de deux points opposés, les deux héros échangent, en cours de route, leurs positions respectives, l'un aboutissant à la réussite et l'autre à l'échec. Le conte prend alors une forme qui évoque celle d'un sablier, c'est à dire un appareil dans lequel une certaine quantité de sable fin s'écoulant d'un compartiment dans un autre placé au-dessous mesure une durée déterminée⁶². Cette forme du conte est très retrouvée dans les contes africains.

Héros

- 1) Manque
- 2) Amélioration
- 3) Situation normale

Anti-héros

- 1) Situation normale
- 2) Détérioration
- 3) Manque

De ce schéma, il en ressort des positions authentiques ou inverses des héros de même que le conte en miroir. Cependant, les chances ne sont pas au même niveau d'égalité ; les positions respectives sont échangées en cours de route.

5. Les fonctions du conte

En tant que genre de la littérature, le conte (tout comme les autres genres) tient lieu à ses fonctions lesquelles font de lui un genre universel. Les différentes fonctions qu'on note du conte sont donc :

- **La fonction ludique**

À travers cette première fonction, l'on comprend que le conte à vocation à détendre et à amuser.

- **La fonction didactique**

Le conte enseigne, il forme l'individu. Monique Lebrun (1994) traitant du conte africain dit de celui-ci qu'il cultive les valeurs ; *la malhonnêteté, la jalousie, l'irrespect, l'indiscrétion et l'égoïsme y sont fustigés*⁶³. Ainsi, dans le récit des contes sont condamnés la malhonnêteté

⁶² Op.cit., p.26.

⁶³ Monique Lebrun, « Pour une exploitation du conte en classe », in *Québec français*, 1994, p.43-45.

et la jalousie, l'égoïsme est puni. Au contraire sont prônées les vertus telles que la générosité et le respect envers les aînés. Dans la société africaine hautement gérontocratique, on attend des enfants qu'ils obéissent aux parents et aux aînés.

- **La fonction de satire sociale**

Le conte peut avoir un rôle subversif. A cet effet, il met à nu de façon voilée mais acerbe, les comportements indignes et amoraux dont fait montre la société. Il devient donc, suivant la pensée de Francis Bebey⁶⁴ « *un de ces citoyens subversifs qu'il faut toujours avoir à l'œil. Et à l'oreille. Avec tête farcie, matin farcie, midi farcie, le soir de révolution latentes* ». De là, il en ressort que la pensée reçue du groupe sociétal et l'idéologie en place peuvent être remises en cause.

- **La fonction de problème existentiel**

Les contes, peu importe leur origine, abordent les problèmes qui concernent l'homme : la mort, l'infidélité, l'ingratitude, la maladie, les conflits, etc. En transposant la réalité dans l'imaginaire, les contes invitent à réfléchir. C'est à travers les contes que s'expriment les différents fondamentaux et que se projettent les plaisirs refoulés de la vie de tous les jours. Et pour parler comme Bruno Bettelheim⁶⁵, *les contes sont cette interprétation psychanalytique*, cette dernière en est sa substance même.

En somme, ce premier chapitre nous a permis d'explorer brièvement la notion de conte. Genre narratif unique, le conte se distingue par ses caractéristiques ; c'est d'abord un récit court, un récit de faits au moyen du merveilleux et du fantastique, il implique l'évolution d'un personnage à travers une succession d'états différents provoqués par la transformation de ces états par le biais de diverses phases de la narration. Les éléments de ce genre reposent sur les fonctions du personnage qui constituent les parties fondamentales et dont le nombre est limité. Il n'en demeure pas moins que le conte est obligatoirement fantastique, c'est-à-dire en *opposition flagrante avec le quotidien*⁶⁶. Ce chapitre nous a donc permis de voir plus clair sur ce genre afin d'aborder la véritable question grammaticale qui nous préoccupe. Le conte, dont on connaît les histoires racontées au passé simple et à l'imparfait, au vu du passé lointain des actions, voit apparaître un temps comme le présent de l'indicatif en son sein. Pourquoi cette apparition ? Quelles en sont les valeurs ? Voilà les questions auxquelles nous essayerons de répondre dans le chapitre suivant, en faisant une exploration de notre terrain d'analyse.

⁶⁴ Francis Bebey cité dans Anthologie, op.cit., p.82.

⁶⁵ Bruno Bettelheim, *Psychanalyse des contes de fée*, Paris, Laffont, 1979.

⁶⁶ Michel Butor, *Op. Cit.*, p.62.

CHAPITRE 2 : DE LA THÉORIE DU PRÉSENT DE L'INDICATIF À SON EXPLOITATION DANS LE CORPUS

Pour parler du temps, il faut se rapporter au présent, tiroir verbal qui désigne l'instant où est émise la parole. Ce chapitre dont le titre est autour du présent de l'indicatif, temps de la parole : perspective notionnelle, porte sur le point définitionnel, et partant sur la notion du mode indicatif, du présent du point de vue des théories grammaticales, son caractère multifonctionnel et ses valeurs temporelles représentatives dans le corpus. Dans ce chapitre seront analysées les apparitions de ce temps verbal, en soulignant la position des déictiques temporelles dans l'avancée du temps. De fait, ce chapitre vise à répondre à la question de savoir ce qu'est le présent de l'indicatif et par comment celui-ci se déduit dans *Les Contes du Cameroun*.

1- L'indicatif : mode du temps, mode du réel

L'indicatif est sans doute le mode même de l'expression de l'évènement. C'est par lui que s'actualise la communication au quotidien. Que l'on ne se trompe pas, s'il y a un mode que nous nous plaisons à employer, c'est bien l'indicatif. Seul l'indicatif, parce qu'il situe le procès dans une des époques de la chronologie, présente une notion de temps qui correspond *bien à une réalité*⁶⁷. Il est le mode des phrases assertives, énonciatives (affirmatives ou négatives) ; c'est aussi ce mode qui est l'expression de la non-marque qui définit le statut de base de la phrase ou énoncé. Il est présenté comme un fait certain. Il peut, certes exprimer une réalité constatable, mais son rôle est de poser chronologiquement le procès comme certain⁶⁸.

Aborder souvent l'étude de l'indicatif revient à analyser les temps qui le constituent dans leur opposition. Cette diversification entre les différentes formes données par ce mode occasionne plusieurs effets de style basés sur les divergences temporelles. Toutefois, s'il faut parler de ces oppositions, c'est par rapport à ce temps-là (le présent) qui constitue *l'axe de symétrie*⁶⁹ de la structure, du système que nous pouvons représenter ainsi qu'il suit.

⁶⁷ Hervé-D. Béchade, *Syntaxe du français moderne et contemporain*, 2^e édition revue et corrigée, Paris, PUF Fondamental 1991, p.40.

⁶⁸ *Idem.*, p.40.

⁶⁹ Nous empruntons le terme à Gérard Moignet (1981).

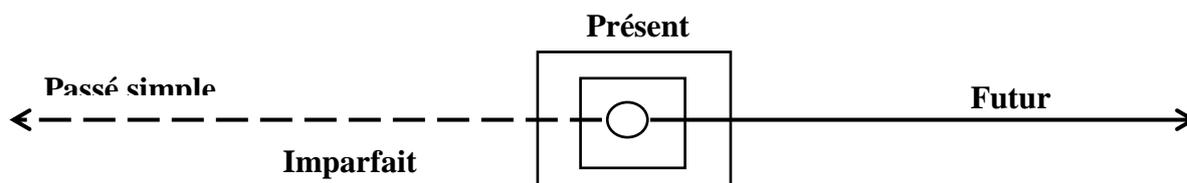


Figure 2 : Construction du mode indicatif

L'indicatif a donc pour moteur le présent qui symbolise l'instant, le moment même de la production de la parole. Les autres temps se situent soit dans l'antériorité, soit dans la postériorité. Et comme le souligne Gérard Moignet (1981 :74), il est séparateur des époques de la durée, par sa position entre le passé et le futur⁷⁰.

2- Le présent de l'indicatif : des points définitionnels

Le présent, comme il a été souligné supra, occupe un axe central lui permettant de trancher le passé de l'avenir et de fait il s'oppose à tous les temps simples ou composés qui marquent le passé ou le futur⁷¹. Donner une définition précise du présent de l'indicatif s'avère risquée tant il est vrai que des théories ont fait l'état de ce temps en fonction de la conception qu'elles ont de ce tiroir. Sa définition varie d'un théoricien à un autre. Sinon avec le dictionnaire Larousse on retiendra que le présent est cette partie du temps qui correspond au moment où l'on parle, il traduit l'époque présente dans laquelle le locuteur vit.

2.1. La visée de la linguistique énonciative

Sur le plan de la linguistique énonciative, le présent est le temps du discours, lequel discours s'oppose au récit. Et comme le souligne Dominique Maingeneau (1991 :77), pour le discours le « temps » de base est le présent de l'énonciation⁷². Le discours est donc conçu comme un plan énonciatif qui se caractérise par des énoncés oraux ou écrits qui se rapportent à l'instance d'énonciation. Le présent est le fondement des oppositions temporelles de la langue, au sens linguistique du terme.

Il est le début de toute activité énonciative. Il se meut, se déplace et reprend un nouvel élan chaque fois qu'une personne énonce un discours et se fait propriétaire des formes de la langue dans une perspective communicationnelle. Le présent se démarque aussi par sa coïncidence avec le moment de la parole en marquant une ligne de partage, de communion entre le passé (ce qui a été) et le futur (ce qui sera). Maingeneau, partageant cette idée de coïncidence, voit dans le temps présent un élément déictique qui marque indubitablement la

⁷⁰ Gérard Moignet, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981, p.74.

⁷¹ Jean-Claude Chevalier et alii, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964, p.336.

⁷² Op.cit., p.77.

coïncidence du procès de l'énoncé avec le moment de son émission. Ceci dit, les traces temporelles ont pour source le moment du "dit" de l'énonciateur, un moment qui sied au présent linguistique.

2.2. La définition psychomécanique

Pour la psychomécanique, le présent correspond au temps qui est effectivement vécu⁷³. De là le présent entre dans un système d'opposition avec le passé, qui se comprend ici comme le temps de la mémoire contenant le vécu, et le futur qui relève du temps de l'imagination et donc de ce qui n'a pas encore été (ce qui sera). *Le passé et le futur sont construits mentalement à partir du présent, comme des époques expulsées de lui, non admises en lui*⁷⁴.

Pour Gustave Guillaume (1929) le présent a en lui une infime partie de passé associée à celle du futur. Il conçoit donc la notion de chronotype α et ω . Le présent est donc le résultat de ces chronotypes. Il faut mentionner que le chronotype α correspond au futur, c'est-à-dire la partie du présent en pur accomplissement⁷⁵; tandis que le chronotype ω qui est celui du passé correspond à la partie du présent déjà accomplie. Pour Guillaume, en effet, le présent se *recompose dans l'esprit pour partie du temps qui va s'écouler*⁷⁶. L'on comprend bien avec la théorie guillaumienne que pour qu'il y ait présent, il faut que se crée cette jonction indélébile entre les chronotypes passé et futur. On est tenté de dire la condition *sine qua non* de l'existence du présent va de la corrélation de ces entités. La superposition de ces chronotypes fait du présent de l'indicatif un temps étroit. Nous reprenons à notre compte ci-contre la figure proposée par Moignet à cet effet.

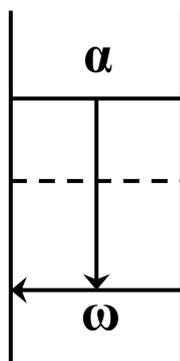


Figure 3 : Le présent de l'indicatif temps étroit jumelant les chronotypes α et ω .

⁷³ Gérard Moignet, op.cit., p.74.

⁷⁴ Idem. p.74.

⁷⁵ Idem P.74

⁷⁶ Gustave Guillaume, *Temps et verbe*, Paris, Seuil, 1929, p.5.

Le présent de par sa composition est donc le séparateur des deux chronotypes. L'association de ces chronotypes font de lui un temps qui non seulement cumule les portions et du futur et du passé mais aussi se réinvente, se renouvelle inlassablement. Toute l'organisation du verbe en dépend, et comme le dit Moignet⁷⁷ :

Le présent, l'image mentale du présent, contient donc le principe de toute la structure du verbe, puisqu'elle a une double action séparative : par position, elle distingue les époques ; par composition, elle distingue les deux niveaux qui apparaissent à chacune des étapes du système de la chronogénèse⁷⁸.

2.3. Définition grammaticale

Du point de vue grammatical, le présent marque que le fait se déroule au même moment où l'on parle. Hervé D. Bechade (1991) voit dans ce temps un indicateur de l'évènement qui se produit dans le temps même de l'élocution⁷⁹. Pour Jean Dubois *et alii*, le présent se définit comme :

Un temps situant l'énoncé dans l'instant de la production du discours, dans le « maintenant », le point zéro à partir duquel se définit la durée. Le présent s'exprime par des affixes verbaux ou par des adverbes⁸⁰.

Par ailleurs, temps verbal le plus employé en français, il est la forme à partir de laquelle le locuteur exprime tout ce qui constitue son actuel et tout ce qui s'y rapporte. Le présent est donc le départ de toute énonciation, c'est un temps effectif. Temps grammatical et de référence. Pour Martin Riegel⁸¹, *sa forme grammaticale entretient apparemment une relation avec l'époque présente, qui est contemporaine de l'acte d'énonciation*. Ce point de vue est partagé par Ricoeur, en parlant du présent, qui pour lui marque la contemporanéité entre la chose énoncée et l'instance du discours. Il est donc solidaire du caractère surréférentiel de l'instance du discours⁸². Le présent de l'indicatif est donc le temps de la parole, il est séparateur des époques futur et passé.

⁷⁷ Ibid., p.75.

⁷⁸ Le terme chronogénèse se définit selon le *Dictionnaire de linguistique* (2001) comme « une opération systématique consistant à spatialiser le temps qui correspond à la conjugaison des verbes ».

⁷⁹ Op.cit., p.41.

⁸⁰ J. Dubois *et alii*, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2001, p.378.

⁸¹ Martin Riegel *et alii*, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994, p.298.

⁸² Paul Ricoeur, *Temps et récit*, Paris, Le Seuil, 1982, p.95.

Ce tour d'horizon définitionnel a permis de voir que le présent est un concept, une notion qui marque un lien étroit entre l'énoncé et le moment de son émission, de son énonciation. Ce lien corollaire permet de voir dans ce temps un caractère plurivalenciel, car le présent de l'indicatif possède des valeurs multiples : il est polyvalent. C'est à partir de cette polyvalence que nous examinerons sa présence dans *Les Contes du Cameroun*.

3. De la polyvalence du présent de l'indicatif

La polyvalence s'entend comme le fait pour le présent de développer un ensemble de valeurs en fonction de l'image que véhicule le verbe employé au temps présent. Dès lors, il est question de mener une étude sur les différentes valeurs offertes par ce temps – qu'elles soient temporelles, aspectuelles ou linguistiques – et de jeter un regard sur l'évolution du récit à partir de son emploi.

3.1. Valeur fondamentale

La valeur fondamentale s'entend ici comme la valeur de base du présent de l'indicatif. Cette valeur est toujours celle de l'action en train de s'accomplir⁸³ et ceci quelle que soit la durée de temps que ce tiroir verbal exprime. Nous soulignons cette valeur dans les exemples ci-après :

- (1) « Cependant je te dis que « Mvua Wudu » mon fils est en âge de prendre femme » p.66.
- (2) « Je ne pourrais manquer de cornes puisque c'est mon oncle qui les distribue » p.75.
- (3) « Je pars chercher des gens » p.194.

Dans l'exemple (1) le verbe “dis” est employé au moment de l'élocution. Wudu-Tortue, à cet instant est en train de parler à Ngoa-Porc à qui est transmise l'information, laquelle porte sur l'âge du fils de Tortue qui est déjà mature pour se marier.

Par ailleurs, dans l'exemple (2) l'on note le caractère de Beme-Porc qui a la certitude qu'il recevra les cornes de la part de son oncle Kulu-Tortue, lequel fait l'action de distribution au moment où Beme-Porc parle. Il en est de même dans l'exemple (3) qui montre que, au moment où Fantôme parle, il accomplit l'action de partir.

Il en résulte que, entre les exemples (1), (2) et (3) il y a une divergence au niveau de la qualité du point de vue de la période. Cette divergence est notée par Baylon et Fabre

⁸³ C. Baylon et P. Fabre, *Grammaire systématique de la langue française*, 2^e édition, Fernand Nathan, 1978, p.97.

lorsqu'ils disent que le présent qui coïncide avec le moment de la parole du locuteur/ énonciateur coïncide avec le moment de la parole⁸⁴.

Le présent, en dehors de cette valeur générale ou de base développe un bon nombre de valeurs secondaires. Nous en ferons l'écho dans la suite de notre travail.

3.2. Valeur étative

Le présent est à même de traduire l'état d'une action dans la durée. Il s'exprime dans les exemples suivants.

- (4) « Méchants et avarés comme vous êtes, vous ne donnez jamais rien pour faire plaisir à qui s'évertue à vous faire du bien » p.33.
- (5) « [...] car ta vie est aussi inutile que tu es vieille » p.50.
- (6) « La route est très longue, qui mène en ce pays » p.31.
- (7) « Les voleurs de mes fruits, se répétait-il, ce sont Chien et sa sœur Tortue p.92.
- (8) « Nous sommes en train de tuer des pythons ! » p.198.
- (9) « Je suis à la recherche du Liboy Lí nkundûng, tambour de mes aïeux, répondit l'orphelin » p.36.

Qu'y a-t-il lieu de remarquer dans ces exemples ? Ici, l'on souligne le fait que certains traduisent un état qui a trait à des attitudes caractéristiques des personnages et des actants, attitudes qui s'expriment dans le fil actionnel : c'est le cas des exemples (4), (5) et (6).

À l'exemple (7), on note une certaine assurance exprimée par le verbe souligné dans l'énoncé. Njila-Lion sait clairement identifier ceux qui sont à l'origine du vol de fruits. Enfin, avec les exemples (8) et (9), on perçoit de manière tangible l'expression de l'action notamment avec les particules verbales⁸⁵ « être en train de » et « être à la recherche de » qui marquent le caractère étatique des actions perpétrées par ceux qui les énoncent : en effet, ils accomplissent les gestes faits durant leur prise de parole ; et ces gestes se témoignent dans leur manière d'être.

3.3. Le présent momentané

Encore appelé présent actuel ou logique, il souligne l'instantanéité entre la chose dite et l'instance de discours, et comme le souligne Paul Ricoeur (1982), il est donc solidaire du

⁸⁴ Ibid., p.98.

⁸⁵ Ces particules sont davantage des verbes à visée aspectuelle ce qui fait du présent un temps en perpétuel accomplissement.

caractère surréférentiel de l'instance de discours⁸⁶. C'est un présent vrai, ponctuel, immédiat. Il déborde plus ou moins du moment ponctuellement actuel.

Dans **LCDC**, cette contemporanéité ou cette ponctualité se rencontre dans les exemples ci-dessous :

- (10) « Ô Serpent, l'interpella-t-il, je t'en supplie, porte-moi sur ton dos et fais-moi traverser ces eaux » p.32.
- (11) « Je veux bien, répondit la chauve-souris, mais au préalable j'exige ma rétribution » p.33.
- (12) « Je ne te lègue donc ni argent, ni femme. Mais je te laisse pièges et fosses de chasse » p.19.
- (13) « C'est pourquoi je vous déclare que l'interdit le plus grave et que vous serez appelés à observer est celui-ci » p.74.

Les verbes soulignés sont des verbes performatifs, ils ont ceci de particulier qu'ils traduisent l'immédiateté de l'action. C'est dans cette lancée que Perret (1994)⁸⁷ reconnaît que ces verbes ont la particularité, à la première personne de l'indicatif, de se servir à accomplir l'acte qu'ils énoncent.

Ainsi donc, dans l'exemple (10), l'orphelin « supplie » le serpent afin de surmonter l'épreuve de la traversée. Lui, qui est à la recherche du tambour de ses ancêtres, a besoin de l'aide de cet être, peint de manière surnaturelle dans le récit, qui lui sera d'un grand bénéfice.

De même, dans l'exemple (11) connaissant le cœur des hommes, chauve-souris ne peut aider l'orphelin s'il n'a reçu quelque chose en échange, et cette chose doit lui être donnée avant qu'il ne fasse ce que veut l'aventurier, ce qu'il attend de lui.

Quant à l'exemple (12), il y a lieu de voir que sur son lit qui le mène du monde physique vers le monde de l'au-delà un père, ne sachant pas quoi laisser à son fils, de la manière matérielle et satisfaisante, lui lègue comme héritage ce qu'il a de précieux et qui fera survivre son fils une fois qu'il aura quitté le monde des vivants.

Enfin avec l'exemple (13), on note le verbe **déclare** qui montre que Kulu-Tortue attire l'attention de ses pairs sur un fait important. Il convie son auditoire à faire de la rétention face à l'utilisation des pouvoirs à eux confier contre l'un de leurs frères. Il pose donc un acte fort, car sa parole agit en même temps qu'il l'énonce.

⁸⁶ Paul Ricoeur, *Ibid.*, p.95.

⁸⁷ M. Perret, *L'Énonciation en grammaire du texte*, Paris, Nathan, 1994, p.81.

Ces exemples sont la parfaite illustration du présent repéré au moment de la parole et comme le fait remarquer Martin Riegel (1994), sans indications contraires, « un énoncé au présent indique un événement ou un état de chose contemporain de l'acte d'énonciation et ce procès est présenté comme vrai par le locuteur au moment de l'énonciation⁸⁸ ».

In fine, le présent momentané est un présent qui se traduit par les verbes performatifs. C'est un présent lié au maintenant immédiat de l'acte d'énonciation⁸⁹. Le dit et le fait réalisent la parfaite union. Et Roland Eluerd de préciser que l'exécution de tel acte repose exclusivement sur l'énonciation de ces verbes à *la première personne du présent de l'indicatif dans une phrase déclarative positive*⁹⁰. Ce présent en appelle d'autres.

3.4. Le présent à valeur d'habitude

Ce présent évoque des actions répétées. Ici, l'énoncé employé au présent exprime l'aspect itératif notamment avec un marqueur temporel approprié. Hervé D. Béchade, parlant de cette valeur, souligne à juste titre que :

*Le procès est appréhendé comme suffisamment élargi et allant suffisamment en deçà et au-delà du moment présent. Il est perçu à la fois comme présent, passé et futur et comme se répétant régulièrement mais dans une durée limitée*⁹¹.

Cette valeur dans le corpus se découvre dans les exemples suivants :

- (14) « Voilà pourquoi nous répétons souvent cet adage [...] » p.75.
- (15) « Dès qu'il chanta ainsi, vous savez comment hirondelle fait souvent » p.103.
- (16) « Souvent, je dors sous un buisson ou entre les arbres, mais toujours les yeux ouverts pour donner l'impression aux hommes que je suis éveillé » p.175.
- (17) « Et voilà Kuté parti ... Il finit par trouver l'endroit où l'on vient d'habitude déposer les plantains » p.138.

Les phrases de ces exemples témoignent d'un présent à usage fréquentatif, car c'est fréquemment que sont produites ces actions. L'on ne saurait se permettre de dégager pour chacune de ces phrases une explication individuelle.

⁸⁸ Martin Riegel, *OP.Cit.* P299

⁸⁹ Jeanne Setik, *Des époques « présent » et « futur » dans Manon L'Escaut de l'Abbe Prévost*, mémoire DIPES II, 2012, inédit p.22.

⁹⁰ Roland Eluerd, *Grammaire descriptive de la langue française*, 2008, p.109.

⁹¹ *Ibid*, p.41.

Toutefois, il faut remarquer un fait : le présent, de par le verbe, ne peut être le seul à exprimer les faits habituels, l'habitude étant en fait marquée non par le temps mais par un circonstant⁹². Nous notons comme circonstant dans les énoncés *supra* “souvent” et “d’habitude” qui génèrent ces actions répétées. Il est cependant compréhensible qu’il y ait là une forme du présent puisqu’il s’agit d’une habitude actuelle et qu’il faut souligner cette valeur déictique⁹³.

3.5. Présent à valeur d’hypothèse

Sur le plan syntaxique cette valeur se déduit quand le présent rentre dans le registre du système conditionnel. Jean-Claude Chevalier *et alii* pose comme règle de cette valeur : *Après “Si” conditionnel, le présent est de règle dans l’expression du futur*⁹⁴. Entrant dans le principe de l’expression de l’hypothèse, cette forme répond au tableau suivant :

Subordonnée	Principale
Si + Présent	Futur

Ou alors

Si + présent → futur

Bon nombre d’exemples répond à cette structure :

(18) « Si j’ai quelque chose, je ne saurai te laisser dans le besoin » p.66.

(19) « Si vous me voyez brûler, cela voudra dire que c’est moi qui ai libéré vos oiseaux et ce sera terminé » p.102.

(20) « Je me demande même si elle fera une bonne viande » p.126.

(21) « Si elle vient me surprendre ici, elle va me dévorer sans nul doute » p.151.

Dans ces exemples, la condition concerne le futur et ainsi montre que l’action pourra se produire, avoir lieu, se réaliser.

Il en ressort donc que dans l’exemple (18) Ngoa-Porc pose comme hypothèse le fait d’avoir quelque chose qu’il pourra par la suite donner à son frère Kulu-Tortue en signe d’aide (il faudrait déjà qu’il possède avant d’envisager l’aider).

⁹² Dominique Maingueneau, *op.cit.*, p.82.

⁹³ *Idem*, p.82.

⁹⁴ J.-C. Chevalier et alii, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964, p.338.

Il en est de même dans les exemples (19) et (21) qui répondent aussi à la même architecture. Dès lors, le fait de brûler fait du gendre du roi le principal responsable du crime qui lui est reproché, sauf qu'il ne brûle pas bien qu'étant véritablement coupable ; on a même l'impression qu'il nargue ses détracteurs (19). Il en est de même chez Fifiye-Cancrelat qui craint l'arrivée de Kubu-Poule, car celle-ci est son ennemie. Tout compte fait cancrelat sera mangé sans aucune autre forme de procès (21).

Quant à l'exemple (20), nous avons là une expression de l'hypothèse contenue dans une interrogative indirecte. Il s'agit de la ruse employée par Kulu-Tortue qui essaye de dissuader Ze-Panthère avec qui ils ont passé le pacte de manger communément leur mère. Kulu va user de sa ruse, mange d'abord la mère de Ze et ensuite camoufle la sienne avec des pulpes et des noyaux pour montrer à Ze que sa mère a pourri et ne peut donc être consommée.

4- Le présent atemporel ou d'éternité

Connu encore sous l'appellation de présent permanent, omnitemporel, gnomique ou générique ; cette valeur du présent permet de soustraire à la domination du futur et/ou du passé un fait que l'énonciateur tient pour vérité au moment où il parle. Le présent atemporel se rapporte à l'instant de la parole, il se dote d'une qualité infinie, voire durable. Il faut reconnaître que c'est l'énoncé en entier qui acquiert la valeur permanente. Le fait se trouve alors considéré comme vrai quel que soit le moment et sans délimitation de durée⁹⁵. L'action ainsi se déroule de manière continue ou s'accomplit inlassablement. Cette permanence se déduit souvent dans les maximes, les proverbes, les définitions et les préceptes moraux. À travers un discours qui vise à enseigner, le présent de vérité d'ordre général apparaît dans la narration lorsque celui qui narre veut donner, exprimer le caractère éternel de l'action.

Cette valeur apparaît grandement dans **LCDC**, surtout dans les exemples ci-dessous dans laquelle elle se manifeste :

(22) « Ce qu'on remet à plus tard ne tarde pas à devenir un paquet de glu » p.51.

(23) « Ô wudu, ô mon ami, quand il y'en a pour un, il y'en a pour deux ! » p.65.

Ceci nous fait penser à la sagesse africaine qui veut que lorsque quelqu'un a obtenu quelque chose il partage avec son frère.

(24) « Jamais un vrai fétiche ne se donne sans un interdit grave ». p.74.

⁹⁵ Op.Cit. p.41.

Là il s'agit d'une maxime générale connue par tout africain qui sait que lorsqu'on s'en va se faire soigner chez un tradi-praticien on doit toujours respecter les interdits qu'il donne. Cet énoncé démontre à suffisance cet ancrage culturel dans lequel les auteurs de ce recueil nous font balader, énoncé qui est encore valable de nos jours.

(25) « On ne lutte qu'avec ses égaux » p.75.

(26) « L'enfant qu'on tient sous son ombre est souvent victime d'oubli ». p.75.

(27) « Seule l'entr'aide entre les hommes est bonne ». p.108.

(28) « Le temps efface de notre mémoire le souvenir des êtres même les plus chers »p.143.

(29) « On peut guérir d'une maladie, mais guère d'un vice ». p.128.

(30) « La mort ne tarde pas à se transmettre ». p.219.

(31) « Où s'arrête le défrichage, là s'arrête l'abattage ». p.199.

Avec les illustrations ci-dessus, l'on peut dire que le présent ne s'arrête pas seulement au seul moment où est émise la parole, il se déploie de manière large sur le temps, il élargie la dimension temporelle. De là, il en découle que ces énoncés, peu importe le temps, sont intemporels. Ce sont des énoncés qui restent vrai ; il faut le dire, ces derniers sont de l'ordre de la parémie : ce sont des proverbes. Ils sont l'expression d'une sagesse universelle nulle autre, la sagesse africaine. L'apparition de cette valeur n'est pas fortuite, les auteurs ont sans doute voulu toucher le bon sens de la communauté humaine, interpeller les consciences et les amener à plus de réflexion.

Prenons par exemple les énoncés (25) et (27). Dans l'un, il est clair que l'on ne peut combattre qu'une personne avec laquelle on est à force égale et non le contraire. Avec le second énoncé, il est fort évident que l'individualisme ou le fait de ne pas demander de l'aide peut conduire à l'échec ; c'est pourquoi il faut unir les forces différentes pour bâtir une solide entreprise. Ne devrait-on pas ajouter, à cet effet, que seul on va vite, ensemble on va loin ? C'est la raison pour laquelle, il y'a cette mutualisation des efforts qui est convoquée ici en sous-jacence. LCDC fait donc un fort usage de cette valeur du présent. Mais outre cette dernière valeur, le présent peut aussi exprimer le futur.

5- Le présent à valeur de futur

Le présent, à partir de son verbe, est susceptible d'exprimer le futur, de donner une valeur de projection dans l'avenir. Dans **LCDC**, nous remarquons cette valence dans bon nombre d'exemples :

(32) « Quoique tu rencontres, jette-lui un regard terrible ». p.34.

(33) « Je viendrai ici, et où tu m'entendras jeter des noix de palme sache que là se trouve le tambour des tiens ». p.38.

(34) « Si tu es plus fort que moi, nous allons tirer ensemble une corde, chacun par un bout ». p.59.

(35) « Le moindre bruit peut nous devenir fatal ». p.106.

(36) « Je vais vous placer dans un grand arbre autour duquel je mettrai du feu ». p.106.

(37) « Nous allons savoir s'ils sont partis en campement de chasse... ». p.196.

(38) « Je rentre chez moi demain à l'aube ». p.125.

(39) « Mère ! [...] cet arbre ne nous appartient pas et je prévois d'ici la vive colère du cynocéphale quand il verra son arbre dépouillé ». p.208.

(40) « Mes enfants rentrent bientôt ». p.247.

(41) « À l'approche du jour, commence à enfoncer ce bambou dans le lit de telle sorte que mes enfants se réveillent et se hâtent de sortir avant le lever du jour ». p.247.

(42) « Dis-lui de venir en l'absence du serpent qui part très tôt au travail ». p.266.

Il y'a lieu de remarquer ici :

Dans les exemples (34), (36) et (37), l'information est portée par les verbes « allons » et « vais » qui expriment cette idée de futur. Nous sommes dans un futur qui met le procès dans le prolongement immédiat du présent d'énonciation⁹⁶. Ce type obéit à la construction périphrastique **aller** + **infinitif** du verbe à conjuguer. Il se distingue donc du futur simple en ceci qu'il est étroitement lié au moment de l'énonciation quand l'autre est coupé de l'actuel de l'énonciateur. Ainsi les verbes que ces auxiliaires accompagnent auront le sens de (au futur

⁹⁶ D. Maingueneau, *Op. Cit* p.99.

simple) ‘tirerons’, ‘placeraï’ et ‘saurons’. Ce type de valeur a un effet de voisinage, d’interrelativité avec le moment présent.

Avec les exemples (32) et (33), l’on comprend que en ce qui concerne le premier l’information verbale exprimant le futur se trouve dans le verbe ‘rencontres’, il s’agit là d’un conseil teint d’un rêve certain, car la grand-mère prévient son petit-fils des obstacles auxquels il fera face. Le verbe peut ainsi prendre la forme future de ‘**quoique tu rencontres**’ ; delà découle cet appel) la bravoure et au courage de la grand-mère pour son petit-fils orphelin. Quant à l’exemple (33), il se vit ce phénomène de brisure d’équivalence, les deux premiers verbes (**viendrai** et **entendras**) étant au futur seul ‘se trouve’ qui au présent. Or, c’est un effet de style non négligeable car ce verbe porte l’information au futur, et peut ainsi donner le sens de ‘se trouvera’. En effet, le personnage de la taupe attire l’attention de l’orphelin qui est sur le point d’achever la quête de son voyage ; ce dernier (la taupe) attire son attention et son sens de l’éveil pour lui signifier l’emplacement exact du tambour tant convoité.

En outre, les exemples (38), (40), (41) et (42) nous montrent que le présent exprime l’idée de futur non pas par son verbe, mais davantage avec le circonstant temporel qui fait à ce que l’énoncé tout entier acquiert la valeur de futur : en fait, ce sont les adverbes qui portent l’information temporelle de l’énoncé⁹⁷, comme nous le fait remarquer Dominique Maingueneau. Ainsi les marqueurs tels « **demain** », « **bientôt** », « **avant le lever du jour** » et « **très tôt** » s’accolent au verbe et font de l’énoncé – ensemble – un énoncé prédictif. Il faut noter par ailleurs, que cet alliage a pour impact un élargissement de la couverture temporelle. D’un point de vue aspectuel, son usage sous cette forme est peu contraignant. Lorsqu’il marque la coïncidence avec le moment de la parole, il est imperfectif⁹⁸, mais utilisé dans un contexte de futur il est perfectif. Le présent a donc pour effet de prophétiser les faits du futur. Il peut aussi avoir de l’influence sur le passé.

6. Le présent dans le système du passé

Par un procédé de style, le présent peut s’insérer dans le passé et aussi l’actualiser. C’est à travers le verbe exprimé au présent qui produit avec style une autre période. Tout comme il prophétise les faits à venir, il dynamise les faits passés. Ceci dit, dans cette section

⁹⁷ Ibid. p.82.

⁹⁸ La distinction entre perfectif et imperfectif revient tout seulement à parler d’aspect accompli et inaccompli.

nous parlons d'un système dans deux : le présent à valeur de passé récent et le présent dans le récit.

6.1. Le présent exprimant le passé récent

À propos de cette valence, Jean Claude Chevalier fait remarquer que « tout présent, comportant une frange de passé, peut, aidé par le contexte, traduire un passé récent »⁹⁹. De ce part cette remarque l'on comprend que l'action est encore d'actualité, sauf que les conséquences cette action a un retentissement actuel¹⁰⁰.

(43) « Et depuis ce jour, Ze – Panthère déchire tout ce qui bouge sur son chemin, croyant sur son chemin, croyant chaque fois que c'est Kulu-Tortue qui vient de passer par là ». p.127.

(44) « Je reviens de ce village où me furent arrachés ni ma bague, ni mon collier ». p.277.

(45) « Je viens de vous crier qu'il y'a des pythons à l'intérieur de ce tronc, leur dit-il ». p.194.

Dans ces différents exemples, le verbe ‘**viens**’ (ou ‘**reviens**’) exprime l'idée d'une action récente mais dont la teneur est encore toute chaude. Il prend les marques de l'imparfait ce qui est tangible. Il prend les marques de l'imparfait, ce qui est tangible. Ce verbe réécrit à l'imparfait aurait tout son sens, le présent récent peut se doter de la valeur d'imparfait. Aussi, soulignons-le, ce présent est marqué par des verbes de séparation¹⁰¹ dont « **venir** » en fait partie.

Par exemple avec l'exemple (45), la valeur de ce présent est claire. Afin de ne pas répéter ce qu'il a dit avant le fantôme attire l'attention des femmes qui sont en danger. En situant son énoncé au moment où il parle, il met en garde ses interlocutrices. Ce type de présent n'est pas fortement utilisé dans **LCDC**, mais son apparition nécessite qu'on s'y penche, c'est une présence qui n'est pas gratuite. Intéressons-nous à présent au présent dans le récit.

⁹⁹ Op. Cit. p.338.

¹⁰⁰ Idem. P.338.

¹⁰¹ Outre que le verbe « venir » des verbes tels que ‘partir’ et « s'en aller » entrent dans ce type. Pour plus d'informations confère J. C. Chevalier et alii, Op. Cit. p.338.

6.2. Dans la situation du récit : le présent de narration

Le présent employé dans une situation de récit, peut remplacer le passé simple qui est le temps par excellence de la narration. Et on comprend avec Dominique Maingueneau que le présent peut fort bien être utilisé dans un texte relevant du récit en lieu et place du passé simple, avec lequel il alterne sans difficulté¹⁰². On parle donc dans ce sens de présent de narration ; un présent qui intervient dans une circonstance de temps du passé. Dans **LCDC**, cette valeur du présent se manifeste dans les illustrations ci-après :

(46) « Le jeune homme lève sa lance pour le frapper ; mais voilà que le chimpanzé bondit sur la lance ». p.20.

(47) « Alors l'orphelin ouvre son sac, en sort vivement un bâton de manioc et un morceau de gâteau aux graines de courge ». p.32.

(48) « Aussitôt, voilà Tortue qui saisit son gourdin et se met à assommer Panthère ». p.117.

(49) « Là-dessus Lion bondit, renverse le mur d'écorces d'arbres contre le sol, saisit vivement léopard, le maître et le tue ». p.155.

(50) « Ce qu'entendant le vieux singe s'élance vers la termitière, en sort la sottie femme, la bat à lui faire perdre connaissance et, comme la première fois la ligote et la traîne vers le fleuve ». p.211.

(51) « Et Kuté saisit le tronc par le haut et tire tout le monde, fantôme et gens ». p.199.

Dans la forme scripturale du récit, le présent de narration (et même le présent historique) bénéficie de la non présence de la valeur temporelle du présent pour se joindre aux événements passés. Ainsi, avec les énoncés supra on s'attarde davantage sur le présent de narration dans la mesure où il crée des séquences relativement fines / brèves dans la narration. Les verbes soulignés présentent l'action, la rendent dynamique. Au lieu de rester dans le passé, les faits essentiels sont présentés comme s'ils se déroulaient dans le moment même de la narration, comme sous nos yeux, et ils ressortent ainsi fortement. L'effet de style qui s'y dégage est lié à l'hypotypose, c'est-à-dire qu'on nous relate la scène comme si on l'avait en face de nous. Cette présentification de l'époque confère au présent de l'indicatif un effet de zoom ; car si l'imparfait est équivalent au déplacement panoramique de la caméra (le cas du

¹⁰² Op. Cit. p.84.

cinéma), le présent quant à lui, employé dans la narration permet d'aller chercher dans un ensemble un élément qu'on veut mettre en évidence par un gros plan.

7. Des circonstants exprimant le présent.

Le présent est le temps du discours ; c'est une réalité indéniable puisque les emplois de ce tiroir sont placés sur la ligne discursive et donc se rapportent à l'instance d'énonciation. Caractérisé comme forme non marquée de l'indicatif, le présent est à même d'entrer dans des énoncés exprimant des faits habituels, atemporels, passé ou futurs. Cette expression a certes un verbe conjugué, mais a besoin d'un accompagnateur pour lui conférer les valeurs. Le verbe, à lui seul, ne donne pas les valeurs du présent. La chronologisation ne va donc pas résider dans le verbe, mais va être exprimée par un circonstant ou déictique.

Ce sont des déictiques comme « là », « bientôt », « aujourd'hui », « maintenant » ou encore « à présent » qui porte toute la charge d'exprimer, au côté du verbe, les différentes valeurs du présent. De là, il y a lieu de reconnaître que l'étude temporelle ne saurait se limiter au seul verbe, mais fait aussi écho des circonstants.

7.1. Avec les circonstants « souvent » et « d'habitude »

Ces circonstants sont représentatifs dans les énoncés suivants :

(52) « Voilà pourquoi nous répétons *souvent* cet adage » p.75

(53) « Dès qu'il chanta ainsi, vous savez comment hirondelle fait *souvent* » p.103

(54) « *Souvent*, je dors sous un buisson ou entre les arbres, mais toujours les yeux ouverts pour donner l'impression aux hommes que je suis éveillé » p.175

(55) « Il finit par trouver l'endroit où l'on vient *d'habitude* déposer les plantains » p.198

Les circonstants en italique, nous le voyons, aident le verbe au présent de l'indicatif à exprimer des faits d'habitude. Ce sont des actions itératives. Elles ont cette capacité de se produire de manière incessante et continue dans le temps. Les exemples soulignés plus haut sont une illustration efficace de ce cas.

7.2. Avec le circonstant « là »

Ce circonstant est noté dans les passages suivants :

(56) « peut-être pendant que je te parle *là*, il est déjà mort » p.103

- (57) « A-t-on jamais eu besoin d'aller chercher un grimpeur quand je suis *là* présent » p. 183
- (58) « Que je vais continuer à mourir de faim et du désir de faire bombance alors que tu te tiens *là* sous mes yeux ? » p.220
- (59) « J'ai *là* quelques chèvres » p.30
- (60) « Qui est assis *là* ? » p.196
- (61) « Mais qu'est-ce que vous faites *là* ? » p.197
- (62) « Quels sont ces regards que tu me lances *là* ? » p.220

Classé parmi les adverbes, le circonstant « *là* » est davantage un marqueur de l'oralité. En effet, c'est davantage à l'oral que ce déictique est davantage employé puisqu'il marque la parole, l'énoncé dans sa position momentanée. Il va donc marqué la contemporanéité entre la chose dite et l'instant où elle est dite. Il est caractéristique d'un emploi fait dans le langage parlé. L'observation à faire ici est que le niveau de langue utilisé dans ces expressions se veut proche du familier. Mais pour une meilleure accessibilité du texte, l'on serait enclin à croire que les auteurs ont voulu faire de ce niveau de langue familier un niveau davantage courant ; ce qui contribue ainsi à une meilleure intelligibilité des énoncés.

7.3. Avec le circonstant « *ici* »

Le circonstant « *ici* » s'illustre dans les énoncés suivants :

- (63) « Si elle vient me surprendre *ici*, elle va me dévorer sans nul doute » p.151
- (64) « Cet arbre ne nous appartient pas et je prévois d'*ici* la vive colère du cynocéphale quand il verra son arbre dépouillé » p.208
- (65) « Me voici perdu, car si elle me surprend *ici*, que vais-je faire ? » p.153
- (66) « Le tambour de tes aïeux se trouve *ici* » p.36
- (67) « Ô petit enfant, où donc vas-tu par *ici* ? » p.135
- (68) « Quelque chose sent l'humain par *ici* ? » p.256

Le « *ici* » marque une précision, une indication spatiale d'où est émise la parole de l'énonciateur. Il se situe dans un espace (géographique) déterminé. Un espace circonscrit qui est en droite ligne avec le moment de l'énonciation. Ce qui fait du présent un temps marqueur, indicateur de l'espace et du lieu où est ancré celui qui parle.

7.4. Des circonstants « maintenant », « tôt », « bientôt », « demain », « aujourd'hui » et « l'instant d'après »

Ces circonstants se retrouvent dans les énoncés suivants :

(69) « Dis-lui de venir en l'absence de Serpent qui part très *tôt* au travail » p.266

(70) « Mes enfants rentrent *bientôt* » p.247

(71) « Je rentre chez moi *demain* à l'aube. » p.125

(72) « Nous y voilà ! Vous allez souffrir *maintenant*. » p.107

(73) « Je vais chercher ma femme... bla bla bla... si je la trouve *aujourd'hui*. » p.195

(74) « *L'instant d'après*, Léopard entre, la langue pendante et crie » p.154

(75) « Je ne peux pas tout te raconter *maintenant* » p.103

(76) « *Maintenant*, je pars. » p.255

Les circonstants en italique des exemples *supra* sont des indicateurs temporels. Ils sont encore appelés déictiques temporels. Ils permettent, à côté du verbe conjugué au P I, de conférer à l'énoncé des une valeur précise dans le temps. C'est le cas par exemple des circonstants temporels « bientôt », « tôt » et « demain » qui, respectivement dans le sillage des verbes « rentrent », « part » et « rentre », inscrivent l'énoncé dans une perspective futuriste ; le fait ne s'étant pas encore produit mais qui risque se produire dans la postériorité. Le cas du circonstant « maintenant », inscrit l'énoncé dans une période actuelle. L'énoncé est ainsi émis dans un moment présent, actuel. Quant au circonstant « l'instant d'après », il témoigne d'une certaine antériorité de l'énoncé (74). Ce qui lui confère une la teinture d'un fait qui a eu à se réaliser. Pour tout dire, cet énoncé, à travers ce marqueur, acquiert une valeur narrative et donc de passé.

Somme toute, cette articulation nous permis de partir des différents points définitionnels du tiroir verbal du présent, de dégager par la suite les valeurs représentatives dans le corpus, et enfin d'analyser les principaux marqueurs (temporel, locatif et actualisateur) qui s'adjoignent au verbe pour donner à l'énoncé une valeur particulière. Il en ressort que le présent de l'indicatif est un temps caméléon, c'est-à-dire qui acquiert ses valeurs en fonction du contexte où il est employé. Mais l'on ne peut avoir ces valeurs que par le seul emploi du verbe. La chronologisation se trouve ainsi exprimée par des circonstants ou déictiques qui sont véritablement ceux qui porte toute la charge et confèrent à l'énoncé toute sa sémantique. Ce regard porté sur la multifonctionnalité de ce tiroir verbal a permis de voir comment celui-ci se manifeste dans **LCDC**. Temps de la parole, le présent de

l'indicatif se manifeste bel et bien dans les différents contes, sauf que dans tous ces contes il ne joue pas le rôle fondamental qu'on lui reconnaît. Il se déploie dans ce corpus notamment avec certaines fonctions que nous avons relevées. Un regard doit d'avantage jeté sur l'une de ces valeurs, celle qui rapporte l'action de son caractère narratif pour la rendre dynamique. Mais aussi il est à noter que le présent entre dans un système narratif où il fait bouger le récit. C'est ce caractère qui constituera l'une des préoccupations fondamentale du point suivant de cette étude.

CHAPITRE 3 : DE LA MÉTHODOLOGIE AU CORPUS

Le chapitre précédent a été une occasion d'amorcer l'implication des valeurs du P.I dans LCDC. Cette amorce se prolonge dans ce chapitre où il est question de mener de façon efficiente l'étude du temps qui requiert notre attention. C'est pourquoi dans ce présent chapitre, il s'agit d'entrer dans la caverne que constitue notre territoire d'analyse où s'applique la méthode énoncée à l'entame de cette étude. Concrètement, il s'agira de mener une examination descriptive tant sur le plan quantitatif, sur le plan de la construction, que sur les incidences des deux plans. Lesdits plans seront à chaque fois suivis d'une interprétation.

3.1. Données statistiques

Dans ce point, il est judicieux pour nous de faire la restitution du corpus à travers le nombre de présent rencontré par contes et des valeurs récurrentes du tiroir dans le recueil.

3.1.1. Le nombre de présent par contes

LCDC, faut-il le rappeler, est un recueil qui concentre au total 26 contes. Mais ce point ne se veut pas un dénombrement des différents contes ; il se contente de totaliser de manière globale la proportion des supports verbaux du présent de l'indicatif dans chaque conte. Le tableau donne une vue plus nette du nombre de verbes conjugués au présent dans chaque conte. Nous représentons, à défaut de mettre les titres, par "N°" les contes où apparaît le présent de l'indicatif.

Contes (N°)	Apparition du présent de l'indicatif (occurrences)
1	09
2	70
3	14
4	09
5	20
6	24
7	06
8	17
9	63
10	22
11	18
12	04
13	02
14	51
15	07

16	39
17	21
18	115
19	41
20	30
21	04
22	04
23	61
24	11
25	08
26	00
Total	656

Tableau 1 : Nombre de présent par contes

LCDC offre une répartition de part et d'autre des contes. C'est ainsi que l'on peut remarquer que certains contes ont des occurrences minimales du présent de l'indicatif. L'on relève donc des contes ayant des proportions des verbes au PI petites, moyennes et grandes. Il faut souligner davantage que les verbes employés au présent de l'indicatif se retrouvent dans 25 contes. Seul le conte n°26 n'a pas de verbes conjugués au présent de l'indicatif et donc pas de valeur exprimée. À la différence du conte n° 18 qui, lui, se taille la plus grosse part des verbes conjugués au présent de l'indicatif. C'est le conte qui a donc dans sa diégèse le plus grand nombre d'occurrences.

Ce relevé statistique permet d'avoir une vue d'ensemble sur les supports verbaux du PI dans LCDC. Le présent se trouve employé dans des fractions concises et précises. Ceci étant pour ne pas enrayer le système verbal narratif en place. Genre particulièrement narratif, le conte a ceci de particulier qu'il use en grande masse des temps du type narratif tels que le passé simple et l'imparfait. Dans notre terrain d'analyse, le présent, dans cette proportion, se range au côté des temps de la narration cités, pour rendre compte d'une meilleure accessibilité du texte. Cette présence est symbolique car il n'est pas englouti mais il est d'avantage en relation avec ceux-ci.

Il convient de faire à présent une évaluation en pourcentage des supports verbaux dans ces contes.

3.1.2. Evaluation en pourcentages (%)

Le point précédent se voulait un relevé systématique du nombre de verbes au PI employés dans chaque conte de LCDC. Dans ce présent point, une évaluation du corpus en

pourcentages desdits supports verbaux est prodiguée. Elle permet de voir clairement le degré, en termes de pourcentages, de ce que représente le nombre de verbes de chaque conte.

Soit l'évaluation de la présence des différents verbes en pourcentage dans le tableau ci-après :

N°	Titre des contes	Pourcentage
1	L'orphelin et le chimpanzé	2,34%
2	L'enfant et le tambour	18,2
3	Lion et tortue	3,64
4	Eléphant et hippopotame trompés par tortue	2,34
5	Wudu-Tortue et Ngoa-porc	5,2
6	Pourquoi porc n'a-t-il pas les cornes ?	6,24
7	Obeme et sa femelle	1,56
8	Chien, Tortue et Lion	4,42
9	Wanto et Gbasso	16,38
10	Kul-Tortue et Nkeuh-Panthère	5,72
11	Kulu-Tortue, Ze-Panthère et leurs mères	4,68
12	L'orphelin et les Champions	1,04
13	Les deux orphelins	0,52
14	La hotte de Kulu	13,26
15	La duplicité	1,82
16	Soo-Antilope et Emvulu-Cerf	10,14
17	Gorille, Panthère et Chimpanzé	5,46
18	Le fantôme et son fils	29,9
19	Djam, Sa mère Guembi et l'arbre du Cynocéphale	10,66
20	Léopard et singe	7,8
21	La méchante Panthère	1,04
22	Kulutongo et la femme fantôme	1,04
23	La cuiller cassée	15,86
24	La dixième fille	2,86
25	Le ruisseau des eaux sales	2,08
26	La mer Bendeng	00

Tableau 2 : Évaluation en pourcentage (%) du nombre de verbes au présent de l'indicatif

Le tableau ci-dessus, qui donne une évaluation précise de la présence du PI dans chaque conte, permet d'énoncer des remarques. Tout d'abord, le pourcentage sur la majeure partie des contes est relativement minimal. Ceci est, il ne fait aucun doute, dû au fait que les temps de la narration, du fait de leur majorité, qui font que le présent soit en deçà de ce qu'on aurait attendu de lui. Cette position doit être vite revue car le présent ne saurait modifier le

comportement de la narration. Il s'y insère sans toutefois le gêner et participe à la dynamique internaliste de la narration. L'autre chose à remarquer est que c'est le conte n°18 intitulé « *le fantôme et son fils* » (p.191), qui a le plus grand pourcentage du fait de la grande présence des verbes conjugués au présent de l'indicatif. Il est suivi de près par les contes 2, 9, 14 et 23 qui, eux aussi, cumulent un fort usage du présent de l'indicatif dans leur diégèse. Au contraire, les contes 12,13, 21, 22 et 26 ont un point commun. On note une faible présence des verbes au présent au sein de ces contes. De ces remarques, il en découle le questionnement suivant : que peut bien représenter le **P.I**, en proportions, par rapport aux autres tiroirs verbaux ?

Ce qu'il y a lieu de dire est que le présent de l'indicatif est utilisé dans **LCDC** avec un souci de précision, de concision et de netteté. Il se cache une idée d'objectivité dans le rendement des situations narratives. Dans sa proportionnalité, le présent par rapport aux autres tiroirs a une symbolique et significative. Le **P.I** ne brise pas l'harmonie déjà établie, au contraire il y prend place.

Les 26 contes rendent compte d'une utilisation nette, d'un emploi précis du présent de l'indicatif, c'est peut-être dans un souci de netteté et d'objectivité que les auteurs du recueil ont choisis d'accorder une tranche de verbe dans tel conte plutôt que dans l'autre ; cette répartition n'est pas gratuite. Le prochain point permettra d'examiner la présence du présent. Il s'agira d'étudier la constitution du présent dans le récit. Mais avant d'y arriver, un arrêt s'impose autour des valeurs données par le corpus.

3.1.3. Des valeurs en présence

Cette section se propose de dresser un tableau de toutes les valeurs répertoriées et de leur présence ou non dans chaque conte. S'en suivra à la suite une synthèse interprétative.

Valeurs	d'actualisation	étative	momentané	d'habitude	d'hypothèse	atemporel	Expression du futur	Passé récent	de narration
Contes									
L'orphelin et le chimpanzé	02	//	02	//	//	//	//	//	05
L'enfant et le tambour	30	05	03	//	//	//	04	//	28
Lion et Tortue	05	02	//	//	//	02	01	//	03
Eléphant et hippopotame trompés par Tortue	04	03	//	//	//	//	02	//	//
Wudu-Tortue et Ngoa-Porc	11	06	//	//	02	01	//	///	01
Pourquoi Porc n'a-t-il pas de cornes ?	12	02	01	01	//	04	//	//	02
Obeme et sa femelle	05	01	//	//	//	//	//	//	//
Chien, Tortue et Lion	07	03	//	//	//	//	01	//	01
Wanto et Gbasso	37	7	//	04	07	01	04	//	//
Kul-Tortue et Nkeuh Panthère Kulu-Tortue, Ze-Panthère et leurs mères	16	03	//	//	//	//	//	//	03
L'orphelin et les Champignons	01	//	//	//	//	//	01	//	02
Les deux orphelins	01	//	//	//	//	01	//	//	//
La hotte de Kulu	25	02	//	//	01	//	04	//	19
La duplicité	03	01	//	//	//	//	//	//	02
Soo-Antilope et Emvulu Cerf	31	02	//	01	//	04	//	//	02

Gorille, Panthère et Chimpanzé	16	02	//	//	03	//	//	//	//
Le fantôme et son fils	62	06	//	01	01	02	05	01	39
Djam, sa mère Guembi et l'arbre du Cynocéphale	13	01	//	//	//	01	01	//	26
Léopard et Singe	17	01	//	//	01	04	02	//	04
La méchante Panthère	04	//	//	//	//	//	//	//	//
Kulutongo et la femme fantôme	03	//	//	//	//	//	//	//	01
La cuiller cassée	46	02	//	//	03	//	07	//	04
La dixième fille	05	02	//	//	01	//	03	//	//
Le ruisseau aux eaux sales	07	//	//	//	//	//	//	02	//
La mer Bendeng	//	//	//	//	//	//	//	//	//

Tableau 3 : Récapitulatif des valeurs du présent dans LCDC

Le tableau ci-dessus donne une vue globale des différentes valeurs en présence dans les contes. Il permet d'énoncer des remarques : neuf valeurs au total ont été relevées à partir des occurrences. L'observation qui est faite est que ces valeurs ne se retrouvent pas totalement employées dans tous les contes. Le dernier conte ne nécessitant pas un intérêt particulier, les 25 qui précèdent celui-ci sont davantage significatifs. Ainsi, l'on peut voir que le présent d'actualisation est retrouvé dans l'ensemble des contes ; le présent à valeur étative (ou d'état) n'apparaît pas dans quatre contes ; le présent de narration, quant à lui, n'est pas visible dans huit contes. Les autres valeurs sont tantôt présentes tantôt absentes de certains contes. On doit reconnaître que ces valeurs acquièrent un caractère symbolique dans chaque conte, ce n'est pas une présence anodine quoiqu'on serait amené à s'interroger sur la quasi absence de certaines valeurs dans quelques contes. Toujours est-il que ces valeurs sont, dans la situation où on les retrouve, appelées à dynamiser l'accès au texte. L'on doit garder à l'esprit que ces valeurs ne sont pas portées par le support verbal unique du présent, mais elles sont davantage le fait d'un circonstant qui - comme il a été souligné au chapitre 2- donne à l'énoncé tout son sémantisme. Ce qui permet de faire le point sur les valeurs du présent de l'indicatif.

3.1.4. Le point sur les valeurs du présent de l'indicatif

Il ne s'agit pas ici de reprendre en tout point les valeurs que nous avons eues à relever antérieurement. Dans cette section, il est question de mettre d'analyser le présent en tension avec le passé, l'avenir et son ancrage dans l'actuel.

3.1.4.1. En tension vers le passé

Pour J. Dubois et alii (2001 : 480) :

Le concept de tension évalue le discours dans son rapport à autrui et au monde. Le système des embrayeurs permet une appréhension de la tension par un système de marques : le verbe, opérateur de la phrase, (...) devra être étudié dans son temps et son aspect.

Le présent est, dans sa structure, discrimine les niveaux d'accomplissement et d'accompli. Dans cette double action de séparation, il va distinguer par position les époques et par composition les deux niveaux apparaissant à chacune des phases de la chronogénèse. Dans sa relation avec le passé, le présent est dans un emploi où il marque les événements effectifs qui ont eu lieu dans le passé, mais que l'on cherche à faire revivre en le montrant comme s'il se réalisait au moment où on le présente. Il y a là une abolition, de par le fictif, de la distance qui sépare le moment du dit et le moment du dire, la période de l'énoncé et

l'instant de l'énonciation. Dans cette tension vers le passé, le présent – ce qui est fort illustratif dans **LCDC**- dramatise l'action, fait ressortir les actions mises en relief en les distinguant des autres qui sont évoqués aux temps classiques de la narration.

3.1.4.2. En tension vers l'avenir

Dans son rapport avec l'avenir, il situe le fait par rapport à l'anticipation. Il montre comme actuel un fait au futur. Il découle par là une idée prophétique, puisqu'il n'a pas de limites pour exprimer l'avenir, même si ce dernier est lointain, en termes de présent. Aussi, il est la marque d'un événement dont la matérialisation est toute proche. Le présent en tension vers l'avenir n'est possible que si le présent employé en contexte de futur apparaît peu obligeant. Dans le cas échéant, il devient perfectif. Pour D. Maingueneau, l'emploi du présent en contexte de futur ne peut concerner que des énoncés isolés, à la différence du contexte de passé où il s'associe en séquences.

3.1.4.3. Ancrage dans l'actuel

L'actuel est fortement exprimé dans **LCDC**, fortement ancré. Dans cette valeur, le présent est ancré dans la situation d'énonciation. Il marque incontestablement la jonction du procès de l'énoncé exprimé avec le moment de son énonciation. En s'ancrant dans l'actuel, il devient un présent vrai, logique instantané et vrai. De là, il sert à évoquer toute sorte d'événement occupant l'instant de l'énonciation que ce soit avec une assertion ou une volition. Ce vqu'il importe de souligner c'est que l'événement dit n'est pas toujours en conformité avec la réalité. Tel est le cas de figure dans **LCDC**, car étant en pleine espace narratif, le présent fait usage des situations réalistes qui ne sont réelles que pour le conte.

À présent, intéressons-nous à la construction de ce tiroir verbal.

3.2. Le présent dans le conte : construction

Cette partie se veut une exploration de l'architecture du présent de l'indicatif dans **LCDC**; nous le rappellerons sans cesse, le présent est le temps de la parole, le temps de la vie pour parler comme Moignet¹⁰³.

Sa présence dans le récit obéit ainsi à une construction qui mérite qu'on s'y attache à ce moment. Ceci dit, l'élaboration du présent de l'indicatif répond nécessairement à deux

¹⁰³ Gérard Moignet, op.cit., p.

principaux pôles : le présent en situation de temps de discours et le présent dans l'actualisation des faits passés.

3-2-1 Le présent : Un temps du discours

Dominique Maingueneau (1991 :81) souligne à juste titre que *le temps présent est à la fois le temps de base du discours définit comme coïncidence avec le moment d'énonciation*¹⁰⁴. On comprend avec ce théoricien que le présent a pour point d'ancrage la situation d'énonciation ; par ailleurs, des marqueurs temporels plus circonscrits sont donnés par rapport au présent, notamment les déictiques chronologiques du genre ‘‘aujourd’hui’ ’hier’’, ‘‘demain’’, ‘‘en ce temps-là’’ etc. La période où l'action se déroule entre aussi dans un système étroit avec l'instant présent de l'énonciation.

Avec la psychomécanique du langage, on note que le présent s'inscrit sur une direction sémantique, une trajectoire qui s'extériorise du virtuel pour l'actuel par le tranchement de l'acte du langage. Cette théorie se détache nettement de la pensée de la grammaire classique. Il ressort de cette rupture, et pour marquer la différence, la notion du cinétisme (chère à la psychomécanique) qui va exprimer une certaine dialectique sémantique, un sens possible qu'une partie du discours peut avoir en fonction de l'information à véhiculer. De fait, un tiroir verbal à l'instar du présent de l'indicatif ne peut être cloisonné dans des valeurs édictées à l'avance. Le processus de variation de sens en droite ligne avec le locuteur orchestre une série de valeurs que peut avoir ce temps en mode de discours. Le guillaumisme reconnaît quand même les mérites de la grammaire prescriptive. Sauf que si le présent a des valeurs sémantico-aspectuelles, il n'en demeure pas moins qu'il serait limité de ne pas s'arrêter qu'à l'énumération de celles-ci ; il faut les comprendre, les analyser à partir de la représentation mentale de son locuteur. En d'autres termes, il s'agit de procéder à une opération psychomécanique avant une éventuelle mise en discours. A travers cette opération mentale, il découle que le présent qui n'a pas de valeur (mais qui n'en a pas) pourrait en avoir en fonction de la virtualisation que se fait l'énonciateur de son énoncé. Conséquence, il cesse d'exprimer l'instant présent pour obtenir ou se revêtir d'une forme zéro¹⁰⁵, c'est-à-dire devenir un imparfait ou un futur. Ceci dit, *il est inévitable que l'action qu'on énonce au*

¹⁰⁴ D. Maingueneau, op.cit., p.81.

¹⁰⁵ Nous empruntons le terme à D. Maingueneau (1991).

*présent ai commencé au moins depuis quelque instant et qui se prolonge après que la phrase sera terminée*¹⁰⁶.

Dans cette visée, le présent se veut donc un concept sans valeur dans la mesure où le temps du processus évoqué par le présent ne soit plus mis en relation avec le moment de son déroulement. Cet élargissement fonctionnel fait en sorte que le présent ne soit plus considéré comme un temps pouvant exprimer, selon usage, le passé ou le futur, mais comme un temps du passé et du futur. Le présent a donc une extension temporelle¹⁰⁷, le processus rapporté au dit temps n'ayant ni début ni fin déterminée à l'instant où il est énoncé. Cet état de chose est partagé par Wagner et Pinchon, lorsque pour le reconnaître ils disent du présent qu'il :

*est la forme au moyen de laquelle le locuteur ou le narrateur exprime tout ce qui s'y attache. Cette actualité peut être étroite, momentanée, c'est-à-dire coïncider avec l'instant où le locuteur parle. Mais on actualise par la force de la mémoire ou de l'indignation des choses passées ou à venir qu'exprime alors le présent*¹⁰⁸.

De cette thèse, il découle l'idée de phénomène d'extension. Le présent de l'indicatif est un tiroir qui s'étend et peut dans ce cas être une ressemblance sémantiquement identique avec un autre tiroir verbal. De là on ressent cette sensation de mobilité, le présent est un temps qui se meut ; ce caractère de mobilité fait de lui un temps dynamique. Le représenter sur un point immuable est lacunaire. Aussi, lorsqu'on prend en compte les différentes valeurs sémantiques et surtout aspectuelles du présent, on se confronte à la difficulté de l'interpréter comme un point statique sur l'axe du temps. Les événements et actions rapportés par le présent ne sont pas eux même immobiles, ils entrent dans la dynamique substitution perpétuelle que connaît le temps de l'univers. De là, on retient que chaque temps verbal peut avoir une pléthore de valeurs. Il dépend donc de l'emploi et de l'évolution qui dicte son usage. C'est le but du discours qui ordonne son emploi et sa signification dans un emploi précis.

Dans les différents contes de **LCDC**, c'est-à-dire sur les vingt et cinq qui font apparaître le présent de l'indicatif, le présent s'illustre avec netteté. C'est un temps qui entre pour dynamiser les actions dans la narration. Mais il ne s'arrête pas seulement là, car il est une occasion d'enseignement notamment avec son emploi gnomique. Les actions présentées en discours sont ainsi rendues neuves et plus fraîches ; elles permettent ainsi aux lecteurs de

¹⁰⁶ Michel Arrivé et alii, *Grammaire pour tous*, Paris, Larousse, p.14.

¹⁰⁷ P. Chareaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, p.75.

¹⁰⁸ R. Wagner et Pinchon, op.cit,p.40.

percer le mental dont fait montre ces différents contes. In fine, ce tiroir verbal, en prenant appui sur le phénomène de mentalisme, s'inscrit au-delà des valeurs énumérées antérieurement dans notre étude.

Le présent comme temps du discours est également développé dans la perspective psychomécanique notamment avec les notions d'incidence et de décadence développées par la linguiste Annette Vassant.

3.2.1.1. Le présent à caractère incident

La notion d'incidence prend plusieurs assertions dans la perspective guillaumienne. Elle est d'une part, le phénomène qui établit une relation d'apport et de support entre les mots :

Incidence et décadence dans l'analyse du présent français hiérarchisent les relations entre les termes par les mots dans l'acte de langage. C'est dire que la valeur, le rôle et le sens d'un mot dépendent l'un de l'autre¹⁰⁹.

D'un autre côté, elle est la caractérisation d'un type fonctionnements du sens propre à une forme verbale donc le présent de l'indicatif, on parlera de forme incidente lorsque ce dernier peut emboîter sur le futur proche ou éloigné, le premier est présenté comme une simple extension de l'évènement décrit avec des effets sémantiques variés. Ces effets sont notamment déclinés en vision prospectives du procès, l'effet d'immanence et l'actualisation dans le futur.

S'agissant de l'effet d'imminence, il s'agit d'une affirmation anticipée d'un procès, d'un constat ou d'une circonstance programmée donnée comme certain. L'usage du présent dans notre terrain d'analyse a pour but de rendre le récit vivant, l'actualiser.

3.2.1.1.1. De la vision prospective

Cette valence dépend de la façon dont le conteur laisse entrevoir l'itinéraire qu'il énonce et éventuellement l'intention qu'il véhicule dans son discours.

3.2.1.1.2. De l'effet d'imminence

Avec l'effet d'imminence, il y a lieu de comprendre que le moment du début se perçoit de manière générale à partir du présent avant de se déployer soit au présent soit au futur. C'est dans cet état d'idées que Vassant (1980 :293) a pu dire que *tout évènement s'inscrit dans le*

¹⁰⁹ Annette Vassant, *Langage et psychomécanique du langage*, Québec, PUL, 1980, p.285-305.

*temps selon un moment qui part de son commence vers sa fin*¹¹⁰. On comprend par-là que, dans le cas du présent, exprimant les faits imminents, les actions sont perçues par le conteur comme devant se réaliser dans un avenir proche de lui. Le conteur les intègre d'ores et déjà dans son actuel. En d'autres termes, il les considère immédiatement comme faisant partie intégrante du présent, ou de l'instant présent de l'énonciation. Considérons les exemples suivants :

(76) « couche toi là sous le lit, car mes enfants rentrent bientôt » p.215.

(77) « je suis sur le point d'arriver » p.110.

(78) « je vois arriver Ebyali » p.66.

(79) « je prévois d'ici la colère du cynocéphale » p.208.

L'énonciateur marque à travers les verbes soulignés un constat programmé des faits imminents. De là, il y'a une évidence dans le déroulement des faits ; cette évidence qui est d'autant plus certaine que par les marqueurs spatiotemporels qui sont accolés aux verbes. A travers ces circonstances de temps et de lieux, on peut conclure que le locuteur se voit déjà en train de **rentrer**, **arriver** ou de **prévoir**. Ces procès ne peuvent s'accomplir que si on les situe dans une conviction paroxysmale. De temps plus que l'émetteur qui les énonce en est le moteur central. Il y'a donc lieu de penser que ce dernier ne considère pas le caractère effectif des évènements dans un futur périphrastique mais également son existence réelle. Ainsi dit, il se voit dans une moindre mesure réaliser ce qu'il rapporte au présent.

3.2.1.1.3. De l'actualisation dans un futur lointain

Considérons les exemples suivants :

(80) « je sens l'arrivée de Léopard ».

(81) « au village, ne parle pas de tout ce [...] tu vas voir sur la route ».

Dans ces exemples, on a l'impression que le présent est susceptible de situer les évènements dans un futur distant de la situation de l'énonciation. Le dit présent prédit pour aussi dire une action avenir ; on a la sensation d'un certain accomplissement du procès énoncé. Pour P. Charaudeau, il s'agit d'un présent qui énonce ou qui correspond à « *un futur à*

¹¹⁰ A. Vassant, op.cit., p.293.

venir»¹¹¹ ; lequel est l'expression d'un processus non encore produit mais quasiment avancé ou postérieur à une référence par rapport à l'instant de l'énonciation. En d'autres termes, le tiroir verbal sur lequel nous portons notre analyse est prédicateur d'un fait que voit l'énonciateur dès le moment présent comme en cours de déroulement dans un avenir inexistant. Que dire du présent à caractère décadent.

3.2.1.2. Du présent à caractère décadent

La décadence s'entend ici comme la temporalité finie. En d'autres termes c'est la partie accomplie de l'évènement que la combinatoire contextuelle nous invite à nous représenter comme s'écoulant dans le passé à partir de l'instant vers le commencement de l'évènement¹¹². On note dans ce temps une orientation *decrecendo* de la durée qui est égale à une vue rétrospective de l'énonciateur dès l'instant de l'énonciation. Ce caractère rétrospectif exprimé par le présent n'est rien d'autre que l'expression d'une antériorité des faits, l'action étant déjà réalisée. Ici, on note le présent rétrospectif et la perspective d'actualisation dans le récit.

3.2.1.2.1. Le présent rétrospectif

Considérons les exemples ci-après :

(82) « dès lors, mourut à jamais l'amitié entre Zeet Kulu. Et depuis ce jour, Ze-panthère déclare tous ceux qui bouge sur son chemin croyant chaque fois que c'est Kulu-Tortue qui vient de passer par là » p.127.

(83) « je viens de vous crier qu'il y'a des pitons à l'intérieur de ce tronc leur dit-il » p.194.

(84) « je reviens de ce village où ne firent arracher ni mon collier » p.277

Les verbes soulignés sont propres à exprimer la valeur décadente du présent. A travers ceux-ci, on constate que le procès de s'accomplir, de s'achever. Etant donné son voisinage avec le passé, le présent de l'indicatif a aussi un rapport avec l'actualité du locuteur qui l'utilise. Au sens de Charaudeau, cette relation est d'ordre psychologique¹¹³ ; c'est-à-dire la présence du passé dans l'époque présente du conteur. Il impacte l'actualité du sujet et appartient de manière synchronique (combinée) au passé et au présent.

¹¹¹ P. Charaudeau, *Op. Cit.* p.298.

¹¹² A. Vassant, *op.cit.*, p.298.

¹¹³ P. Charaudeau, *op.cit.*, p.454.

3.2.1.2.2. La perspective d'actualisation dans le récit

Le présent est susceptible de jouer un rôle d'actualisateur des faits décrits dans le passé ; des faits accomplis par rapport à un instant présent, lequel est lui-même antérieur à l'actualité du locuteur. Dès lors, on parle d'une sorte de présent accompli dans le présent¹¹⁴. Les événements traduits par ce présent sont, totalement révolus dans le passé, de même que les références temporelles ou de l'espace dans lesquels ils sont inscrits. La temporalité que ce temps verbal veut exprimer n'est que contextuelle il se dote par là d'une valeur évocatrice d'une action située dans un passé très certain, lequel n'est pas en rapport avec le présent d'énonciation du sujet. Les faits ont donc une valeur narrative dans la mesure où ils présentent ce qui s'éloigne des situations liées à l'énonciation et du milieu où ils ont lieu. Nous pouvons ressentir cette perspective dans le passage suivant, tiré du conte *Djam, sa mère Guimbii et l'arbre du cynocéphale*¹¹⁵.

(60) « Au comble de la colère, il invoque sur le voleur et tous les siens la foudre divine. Aussitôt Guembii, oubliant les promesses faites à son fils, demande qu'en retour la foudre tombe sur le cynocéphale. Ce qu'entendant le vieux singe s'élance vers la termitière en sort la sottie femme, la bat à lui faire perdre connaissance et, comme la première fois, la ligote et la traîne vers le fleuve ». p.211

Le présent utilisé dans le passage saura jouer un rôle purement narratif dans la mesure où, le locuteur fait état de la gourmandise de la mère de Djam qui va la conduire à la morgue. L'indice « première fois » nous donne une information cruciale car si "le cynocéphale" agit de la sorte c'est que Guembii n'était pas à son premier coup une récidiviste qui va payer sa gourmandise, malgré les conseils incessants de son fils.

Le présent, à travers les verbes d'action de ce passage est dynamique, il rend la scène vivante.

3.2.2. Du présent dans la narration

Dominique Maingueneau (1991 :84) parlant de cette forme souligne que :

Le présent peut être fort bien utilisé dans un texte relevant du récit en lieu et place du passé simple avec lequel il alterne sans difficulté. Il s'agit là d'un emploi réservé à la langue écrite qui ne doit pas être confondu avec le

¹¹⁴ Ibid., p.455.

¹¹⁵ C. BinamBikoi et E. Soundjock, *Les contes du Cameroun*, Deuxième édition, Revue, corrigée et augmentée, CEPER, 1984, p.211.

*présent de la langue parlée en fonction du passé ou du futur, lequel constitue une forme du discours associée aux déictiques et aux personnes*¹¹⁶.

De cette assertion, on comprend que le présent peut aisément s'insérer dans une situation de récit et ainsi remplacer le passé simple. Le présent en situation de récit se dote d'une valeur stylistique, cette valeur a pour effet de présenter l'action comme si on l'avait sous les yeux. Il y'a donc cette propension à vérifier, dynamiser les actions en cours dans la situation de narration. Il est aussi à noter que Emile Benveniste (1966 :241) néglige complètement le présent historique ; dans l'histoire écrit-il : « *le présent est exclu à l'exception -très rare- d'un présent intemporel tel que le présent de définition* »¹¹⁷. Il est sceptique à vu d'œil sur la conception du présent historique ; même si plus loin, après avoir rappelé que le présent n'est pas compatible avec l'histoire, il signale en note que : « *Nous ne parlons pas ici, bien entendu, du présent historique des grammaires qui n'est qu'un artifice de ce style* »¹¹⁸. De ces deux conceptions, nous pouvons à présent regarder le présent de l'indicatif sous le prisme de ses rapports avec les autres temps dans la **LCDC**. En occurrence du passé et de voir la réelle implication du présent de l'indicatif, sa valence réelle dans le champ du récit.

3.2.2.1. Le présent dans sa relation avec les temps du passé

Dans **LCDC**, le présent cohabite harmonieusement avec les temps du passé qui sont essentiellement constitués en grande partie du passé simple et de l'imparfait, tous deux appartenant au mode indicatif. Il est clair que, et ce ne serait pas un abus de le dire, le passé simple domine sur la quasi-totalité des contes. C'est le temps par excellence de la narration cette vérité est indéniable. Cette vérité est d'autant plus significative que par l'aspect qui représente ce tiroir verbal. Lequel aspect est perfectif¹¹⁹ ; après cet aspect le procès est présenté comme un tout compact saisi de l'extérieur dans toutes les étapes de son processus telle une sorte de point apparu à un moment précis. Le passé simple va donc indiquer qu'en fait, ou une action est essentiellement achevée à une époque déterminée du passé. L'action est vue du début à la fin de son accomplissement. De là il se voit aussi qu'il n'y a pas de contact avec le présent. Le passé simple va distinguer dans le passé un ou des faits au formes et circonscrits de façon nette. Le passé simple est *le temps même du récit*¹²⁰. Il détache à cet effet, l'action ponctuelle historiquement et chronologiquement circonscrite. Par ailleurs

¹¹⁶ Op.cit., p.84.

¹¹⁷ Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Editions Gallimard, 1966, p.245.

¹¹⁸ Idem., p.245.

¹¹⁹ L'aspect perfectif prend en compte les verbes perfectifs, c'est-à-dire des verbes qui comportent dans leur sens une limitation de durée. Pour se réaliser, les procès perspectifs doivent être envisagés jusqu'à leur terme.

¹²⁰ Hervé D. Béchard, op.cit., p.47.

l'imparfait s'insère dans un système autre si le présent marque la coïncidence entre le moment de l'énonciation et le moment du procès, l'imparfait quant à lui ne réfère à aucun événement passé mais marque la coïncidence entre un procès et un point de repère qui est passé, c'est-à-dire antérieur au moment de l'énonciation¹²¹. L'imparfait est déterminé par l'aspect imperfectif¹²², c'est-à-dire que le procès est saisi dans l'intégrité de son processus sans prise en compte de son commencement et de sa fin. L'imparfait va donc indiquer une action qui se déroule dans un compartiment de passé ; l'action est en partie accomplie mais non achevée à l'époque passée où elle se situe. L'accomplissement, dès lors se déploie dans une durée indéfinie. Certains linguistes se plaisent à dire que l'imparfait dans la narration exprime les actions de second plan (le passé simple exprimant celles du premier plan) ; faisant de lui le temps par excellence de la description. D'autres voient dans le passé simple et imparfait deux temps opposés ; cette opposition n'est qu'aspectuelle car s'ils sont tous deux employés dans la narration, c'est qu'ils se complètent, ce sont deux temps complémentaires. Mais que peut bien faire le présent de l'indicatif auprès de ces deux temps du passé ?

Le présent entre dans un système où il peut avoir une forme caméléon. Il peut fort bien exprimer les actions au passé simple et à l'imparfait, temps principaux du récit. Il ne peut pas déranger le système du récit mais d'avantage participer à sa manière à vivifier l'action ou l'évènement. Le présent devient aussi un temps du récit ; il peut facilement alterner avec le passé simple sans difficulté. Maingueneau (1991 :86) place à l'imparfait au même rang que le présent de l'indicatif, un temps homologue au présent par rapport à un repère antérieur. Il dit à cet effet :

*Si le repère du présent, c'est le moment de l'énonciation, celui de l'imparfait n'est autre qu'un moment dont l'énonciation parle. Par conséquent, ce n'est pas le procès qui est passé, mais le point de vue auquel on se situe pour le saisir en cours de déroulement*¹²³.

On voit par-là que le présent ne peut gêner en rien le système du récit qui use traditionnellement les temps du passé, passé et imparfait en occurrence. Même s'il est vrai que les actions portées par ces deux se situent par rapport à l'antériorité du moment de l'énonciation, il n'en demeure pas moins que le présent a en lui une portion de ces deux tiroirs verbaux. De là, découle une franche relation dans le système narratif entre le présent de

¹²¹ D. Maingueneau, op.cit., p.86.

¹²² L'aspect imperfectif est porté par des verbes imperfectifs qui ne présupposent aucune limite de durée. Une fois le procès imperfectif commencé, il peut durer aussi longtemps qu'on le veut, jusqu'à ce que des circonstances en décident le dénouement final.

¹²³ Op.cit, p.86.

l'indicatif et le passé simple et imparfait. Le présent de l'indicatif qui aura alors le cas échéant une valeur spécifique, laquelle est la préoccupation du point suivant.

3.2.2.2. Un caractère propre du présent dans le récit : la présentification

Comme il a été vu plus haut, le présent peut être utilisé dans un texte narratif où il alterne harmonieusement avec le passé. Une collaboration significative, il faut le reconnaître, le présent ce d'autant d'un caractère particulier. Ce caractère se découvre dans la LCDC dans la possibilité du présent des actions dynamiques, vivantes et actives. Le présent dans les contes est donc un présent de présentification.

Que faut-il entendre par présentification ? Tout simplement il s'agit pour le présent de l'indicatif de ramener les actions de leur statut narratif et de leur donner une valeur vivifiante. S'insérant dans la mécanique narrative, le présent de l'indicatif est particulièrement propre à nous donner du passé une image vivante¹²⁴. Considéré comme un présent de narration ou historique, il fait revivre les événements vécus, il les présentifie. Sylvie Mellet (1980) souligne à cet effet qu'à propos d'un présent historique isolé « on ne peut certes pas parler de dramatisation, mais à coup sûr de présentification ». C'est cet état de chose qui se confirme dans notre territoire d'analyse, puisqu'on parvient toujours à cette conclusion : dans LCDC, le présent narratif présentifie les faits passés, crée une illusion de la "présence" et par la même occasion conférée au récit une vivacité au service de l'attention dramatique. Le présent de présentification¹²⁵ se perçoit aussi comme un présent de dramatisation des sens d'Harald Weinrich. Il en découle donc que le présent peut se référer à n'importe quelle époque du verbe, lorsqu'il renvoie au passé, il peut être un substitut aussi bien de l'imparfait et du passé simple. Dans ce système narratif, il fructifie les actions et leur donne de la vitalité. Le lecteur reçoit ainsi les événements comme s'il les vivait à l'instant où on les lui narre. Il se sent concerné par la narration, il vit la scène comme un vrai spectateur, l'effet stylistique qui se déduit de cette présentification se rapproche de l'hypotypose.

Au terme de ce point de pensée, nous pouvons voir que le présent s'insère bien dans le récit où il fait revivre celui-ci. On notera par-là que ce présent est lié au discours, un discours qui se mêle à la narration dans une perspective dynamique des événements. Ce qui va entraîner une incidence tant sur les formes de discours et les points de vue narratif.

¹²⁴ Sylvie Mellet, *Le présent « historique », quelques remarques à propos de : César, Guerre de Gaules, I. VII ; Charles de Gaulle, Mémoire de guerre*. In « L'Information grammaticale », N°4, 1980, p.6.

¹²⁵ Nous nous approprions du terme.

3.3. Les incidences : le discours rapporté et les points de vue narratifs

Le point de ce moment de la pensée permet d'explorer avec minutie l'impact qu'à l'étude de dynamique du présent de l'indicatif dans son usage narratif. Cette incidence se circonscrit notamment sur les discours rapportés et les points de vu narratif.

3.3.1. Le discours rapporté

Les discours rapportés constituent l'une des premières incidences de l'étude dynamique du présent de l'indicatif. Cet incidence est notamment perçue sous deux plans ; le discours direct et le discours indirecte. Nous n'abandonnons pas le troisième type, le discours indirect libre, car la forme ne figurant pas dans les résultats trouvés dans notre territoire d'analyse.

3.3.1.1. Le discours direct

Le discours direct est celui qui transcrit fidèlement les propos tels qu'ils ont été émis par le personnage. Les verbes au présent dans **LCDC** dans les séquences introductrices de cette forme de discours. Considérons les exemples suivants :

(85) « Alors Kulu-Tortue se mit à leur donner des interdits relatifs à son fétiche. Elle leur dit : «Jamais un vrai fétiche ne se donne sans interdit grave ; c'est pourquoi je vous déclare que l'interdit le plus grave que vous serez appelé à observer est celui-ci [...] »p.74.

(86) « Ils déclarèrent : « Les cornes sont pesantes. Nous nous défendrons nous même avec notre force musculaire, nos ongles et nos dents ». p.75

Des exemples pareils abondent dans **LCDC**. Tout simplement pour voir qu'il y'a une restitution fidèle des paroles des personnages qui emploient dans leurs propos les verbes au présent de l'indicatif. Cette restitution fidèle entraine une vivacité du récit, une dynamique dans l'acte narré. Ce qui nous permet d'avoir un dessous narrativisé. Il est à noter que les verbes introduisant **D.D** sont la plupart conjugués au passé simple et parfois à l'imparfait de l'indicatif. Les verbes au présent de l'indicatif sont en infime partie. Toutes proportion gardée, il faut reconnaître que ces verbes introducteurs¹²⁶ sont pour la majorité des verbes déclaratifs (dire, affirmer, déclarer...) ; ces verbes précisent le ton, l'intensité et le timbre de voix ; en bref la façon dont les propos ont été tenus au passé par les personnages. Toutefois cette prépondérance des verbes introducteurs au passé simple implique une alternance entre verbes déclaratifs au passé et au présent, laquelle mérite une précision. Une analyse de ces formes

¹²⁶ Nous soulignons que les verbes introducteurs de cette forme sont neutres. Nous n'avons relevé que ceux qui étaient figuratifs dans notre corpus.

verbales dans un contexte linguistique nous montre en effet que le passé simple et le présent n'interviennent pas avec la même fréquence dans tous les types de contextes et que certains d'entre eux favorisent l'emploi d'un verbe au présent. Dans ce cas le verbe ne fera pas référence à un acte d'énonciation ponctuelle révolu mais insiste plutôt sur le fait que la parole rapportée est toujours actuelle au moment où le personnage du conte parle. Que dire d'autres formes ?

3.3.1.2. Le discours indirect

Dans ce type de discours, il y'a insertion des propos et des pensées du personnage dans le récit. Il modifie aussi le système pronominal de même que le temps des verbes. Il intègre paroles et pensées du personnage dans celles du conteur, permettant au récit de se développer de manière fluide. Considérons les exemples suivants :

(87) « Elle dit qu'il y a les pitons dans le tronc, qu'ils sont dans l'arbre » p.196

(88) « Guembii, oubliant les promesses faites à son fils, demande qu'en retour la foudre tombe sur le cynocéphale » p.211

Ces exemples nous permettent de voir que se crée une distance avec l'énoncé originel. Le **D.I** permet de condenser, de renommer les propos, des contractions plus ou moins grandes¹²⁷. Le conteur a donc plus de liberté dans sa manière de rapporter les propos. On note donc une disparition tout azimut des marques d'expressivité du propos originel telles que l'exclamation, les phrases inachevées, etc. pour ne citer que celles-là. Il n'y a donc pas une reproduction des paroles rapportées mais une reformulation des sens des dites paroles. Le **D.I** intègre les paroles des personnages dans le récit. Cette intégration qu'on pourrait qualifier de syntaxique a des effets qui porte sur l'obligation d'utiliser la subordination et d'effectuer une transposition des pronoms et la fâcheuse concordance des temps. En revanche, elle permet un développement simpliste de la narration. Seule se fait entendre la voix du conteur, et non pas celle des personnages, comme c'est le cas avec le discours direct : le texte gagne en sobriété ce qu'il perd en expressivité. Quant au verbe introducteur de cette forme, ce sont les verbes de communication qui, nous souligne Maingueneau (1991 :124) :

Par leur sens et leur rôle d'introducteur du discours rapporté ils indiquent qu'un acte linguistique a accompli. Mais leur fonction ne se limite pas à cela

¹²⁷ Dominique Maingueneau, op.cit., p.123.

*car ils apportent divers types d'information sur l'acte linguistique effectué*¹²⁸.

Comme le montrent les observations que nous venons de faire, les verbes au présent de notre corpus ne sont pas employés de façon aléatoire ou fortuite ; ils ne font pas une éruption soudaine dans le récit mais interviennent essentiellement après, pendant, et/ou ou avant un **D.D** ou un **D.I** hors, le **D.D** est un type de discours rapporté caractérisé par une structure hétérogène¹²⁹, dans la mesure où il correspond à une situation de citation : le conteur cite les paroles du personnage(ou un des personnages du conte). Il en résulte donc que l'identification des embrayeurs, les temps verbaux en occurrence, s'y effectuent par rapport à deux situations d'énonciation bien précises : celle de la narration et celle qui est rapportée par le narrateur.

Par opposition au discours direct, le **D.I** est homogène. Il correspond à une opération de reformulation, votre traduction des paroles du personnage par le conteur. De fait, il perd son *indépendance syntaxique et énonciative*¹³⁰, le présent peut être maintenu dans cette forme ; un présent de définition ou de vérité générale. Tout comme il peut être conservé par l'énonciateur quand il veut marquer qu'il prend en compte les propos rapportés.

Cette phase nous a permis de voir quel impact le **D.I** a sur les niveaux discursifs. Maintenant que dire des niveaux narratifs ?

3.3.2. Les points de vue narratifs

Dans les points précédents, on a pu voir comment le rapport du présent se posait sur les plans discursifs et ses déploiements sur les différentes formes notamment le **D.D** et le **D.I**. puisque nous avons vu que les paroles rapportées étaient le fait du conteur qui est le narrateur. Son statut par rapport à l'histoire qu'il raconte nous intéresse. Est-il directement impliqué dans l'histoire qu'il raconte ? Est-il témoin ? Ou alors marie-t-il les événements comme un marionnettiste ? D'où cet arrêt sur les focalisations qui constituent le regard à travers lequel sont racontés les faits du récit, avec un appel au cinq sens (touché, vue, ouïe, odorat et goût) on en distingue trois types de points de vue.

3.3.2.1. Le point de vue omniscient

Encore appelé localisation zéro, le point de vue omniscient est celui qui est hors de l'histoire qu'il raconte, en d'autres termes il n'est pas personnage. Il est partout et voit tout, ce

¹²⁸ Op.cit., p.124.

¹²⁹ Nous empruntons le terme à Evelyne Opperman.

¹³⁰ M. Riegel, op.cit., p.598.

qui lui donne la latitude de raconter tout ce qui se passe simultanément en plusieurs endroits. Les informations données par le narrateur dépassent le savoir et les possibilités de perception des personnages¹³¹. Dès lors, le narrateur raconte à la manière d'un historien qui fait tout, change aisément l'angle de vu, dévoile les pensées secrètes des personnages et, peut se déplacer d'un point de l'action à l'autre et opérer des retours en arriéré.

Cette tendance est bien perceptible dans **LCDC** puisque le conteur semble tout connaître sur les évènements qui se passent et manipule leurs faits et gestes. Il (le conteur) se dote ainsi des pouvoirs surhumains, les pouvoirs d'un dieu : il est partout en même temps. Le point de vue omniscient offre à cet effet des vastes possibilités à l'analyse psychologique dans la mesure où il permet au conteur de faire connaître à son auditoire ses personnages de fond en comble.

3.3.2.2. Le point de vue externe

C'est celui du narrateur qui est hors de l'histoire qu'il raconte, il est un simple témoin ne pouvant raconter que ce qui peut être vu de l'extérieur, à partir d'une position neutre. Il va de soi que les informations données par le conteur/narrateur restent en deçà de ce que sait le personnage¹³². Les faits et gestes sont présentés d'un point de vue purement objectif de façon qu'ils puissent être enregistrés par une caméra sans l'interprétation d'une conscience. On a donc aucune connaissance des pensées des personnages, créant ainsi un effet d'énigme et de mystère qui suscite la curiosité de l'auditoire ou du lecteur.

3.3.2.3. Le point de vue interne

Dans ce type, les informations données par le narrateur coïncident avec le savoir d'un personnage. Autrement dit, le narrateur équivaut au personnage. Car il est impliqué dans l'histoire qu'il raconte. Ce point de vue est souvent qualifié de subjectif. Les faits racontés sont perçus et interprétés à travers le point de vue d'un personnage précis. La réalité décrite est réduite aux possibilités d'une perception subjective, que ce soit celle d'un narrateur-personnage ou d'un personnage qui n'est pas narrateur.

¹³¹ D. Labouret et A. Meunier, Les méthodes du français au lycée 2^{nde} – 1^{ère}, Paris, Bordas, 1995, p.146.

¹³² Idem, p.146.

Le point de vue interne n'est pas présent dans **LCDC** à la différence des deux points de vue précédents qui peuvent facilement être repérés dans l'œuvre. Nous n'avons pas un conteur subjectif, mais d'avantage objectif et omniscient. N'oublions pas que son objectif est de faire voyager son auditoire dans un monde qui est dans sa tête, un monde dont il connaît les tenants et les aboutissants. Cette partie pouvant sembler inutile, mais il faut rappeler que l'incidence du présent de l'indicatif sur le plan narratif tient de cette façon qu'a le conteur de s'intégrer dit des faits qu'il nous livre car sa présence revitalise son récit.

Ce chapitre qui s'achève avait pour but d'analyser la présence du présent de l'indicatif dans *Les Contes du Cameroun* tant sur les plans quantitatif que qualitatif et de voir les incidences de cette présence. Il ressort de cette étude que le présent dans notre corpus est environné par une plaidoirie de verbes du pôle passé d'où son non grand nombre. Qu'à cela ne tienne, il a été vu que le présent tenait lieu d'une construction psychologique puisqu'il est de l'émanation du conteur ; sur le plan linguistique, nous avons pu observer que le conte pouvait bien allier présent de l'indicatif et temps du passé, cette cohabitation donne lieu à une vivacité dans la saisie interne de la narration. D'où les incidences répertoriées tant sur les deux parties discursives notamment avec le discours avec le discours direct et le discours indirecte et le statut du narrateur. Il y'a donc lieu de voir que le présent dans *Les Contes du Cameroun* est un présent de présentification car il sort l'action de son caractère morose (si on se permet l'expression) pour la ramener dans son aspect vivant. Cette reconnaissance notamment perçue avec la jonction entre discours et discours et récit qui participent de la dynamique de la narration, de sa vitalité.

CHAPITRE 4 : INTERPRÉTATIONS ET RENDEMENTS

Dans cette section il est question de faire ressortir les retombées des analyses menées jusqu'ici. Le rendement est entendu ici comme un résultat notoire d'un travail. Dresser le rendement de votre travail revient à grands traits bilans sur un angle certain. Ceci dit, les rendements de ce travail porteront sur la revisitations présent de l'actualisation du tiroir verbal d'une part, d'autre part, il s'agira de porter attention sur le dialogue associé au récit pour une dynamique narrative. Les interprétations iront dans la direction de la lecture du conte à travers le verbe et le présent du conte expression de la socioculturel.

4.1. Interprétations

Cette phase du travail résulte en la présentation des analyses précédentes. De manière concrète, il s'agit d'analyser le présent au centre de la pensée du conteur d'abord. Ensuite nous verrons le présent du conte comme l'expression du vécu culturel des peuples. Pour finir, par la lecture du conte à travers le verbe.

4.1.1. Le présent au centre de la pensée du conteur

Les qualités du conteur ne sont plus à mentionner. On sait très pertinemment que celui-ci doit être un bon orateur qui sait mobiliser l'attention de son auditoire car s'il est une vérité, c'est bien celle que le conte est d'abord un objet oral avant d'être une retranscription scripturale, ce qui est le cas dans notre matière première. Le conteur est donc celui qui donne vie à son histoire, il en est le dépositaire principal, le meneur de jeu si on est au football ou le metteur en scène de l'histoire narré.

Le présent qui se rencontre dans ces contes est une sorte de portrait réalisé qui tient de son imaginaire. Principale instance émettrice de ses contes, il sait ce qui se passe dans ses histoires au point de révéler même les détails cachés qui pourraient échapper à une quelconque curiosité de son auditoire. Son succès tient du fait que qu'il arrive à faire jouer les personnages de son histoire tel un joueur de marionnette : distribution de paroles, actions, états te alors d'une construction d'âme etc. le présent résulte alors d'une construction psychanalytique ; il se construit dans ses facultés mentales avant d'être un objet identifiable. Ce présent-là va déboucher sur les sens, que ce soit la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat et le toucher. A travers le présent, le conteur met de la vivacité dans son récit. L'histoire cesse alors d'être statique mais d'avantage vivace.

4.1.2. Le présent dans les contes, véhicule/diffuseur de la culture

A travers son caractère intemporel, le présent de l'indicatif est un diffuseur de culture. Ceci est perçu par le biais de l'univers parémique ou proverbial. C'est la sagesse africaine en général et camerounaise en particulier qui est mise en branle ici. Il s'agit pour ces proverbes d'instruire le jeune lecteur/auditeur-spectateur sur le sens de la vie, sur le rapport avec les autres. C'est une leçon qui doit lui être bénéfique et qu'il doit perpétuer aux générations futures.

Nous pouvons aussi voir qu'il s'agit pour cette valeur atemporelle exprimée dans les contes, de cultiver les valeurs du terroir, de mobiliser. En d'autres termes de responsabiliser le jeune africain à l'égard de son groupe, de veiller à la vie harmonieuse, de conserver l'équilibre de la société à travers la droiture des agissements. Nous apprenons que le présent nous fait participer, donne l'image d'une interculturalité avec cet univers parémique. Chaque peuple a un proverbe qui explique sa culture. Le présent utilisé est donc caractéristique de la parole sacrée qui, dans la tradition africaine est prononcée par un initié ; et qui dit parole dit silence car le silence est un signe de sagesse, de politesse et de discrétion de celui qui reçoit l'enseignement et qui devra par la suite conserver ces paroles.

Les auteurs de **LCDC** ont pour mérite d'avoir su reconstituer le mode de vie la société africaine traditionnelle en mettant en scène la teneur morale des sociétés d'autan. Ces sociétés qui prônent la sagesse, une sagesse qui constitue un patrimoine inégal et qui doit être conservé pour les générations futures.

4.1.3. Pour une lecture du conte à travers le verbe

Le verbe est sans doute l'élément le plus tangible et le représentatif des classes syntaxiques. Il est à cet effet le noyau central de la manifestation énonciative. Le verbe est le principe actif de la matérialisation d'un quelconque énoncé. Ne dit-on pas souvent qu'il faut penser avant d'agir ? Que serait un conte sans la présence du verbe ?

Evidemment il ne peut avoir narration et donc conte, car la présence du verbe permet une lecture non subjective mais d'avantage objective des actions et des événements narrés. Le verbe organise de façon mécanique l'agencement des actions, des dires, des déplacements et même de la pensée en situation de récit (ou même de discours). La caractéristique première d'un conte est liée à son oralité, le conte reste d'abord le récit des événements merveilleux (fut-il). Le verbe occupe donc une place prépondérante, non négligeable, utile. À travers

principalement ces principaux temps, ceux de l'indicatif, notamment le passé simple, l'imparfait, on a un rendement plus fiable et plus authentique de la diégèse.

Le conte peut donc être lu de manière linguistique ; le verbe s'y manifestant de manière pragmatique et donnant force à la fluidité et à la rapidité des actions. Le verbe nous donne le contenu caché et pertinent du conte. Les temps qu'on y trouve, non sans obéir au principe d'une opposition, interagissent en parfaite communion et en parfaite harmonie. Le présent de l'indicatif puisqu'il est question de lui, acquiert de ramener les actions narratives pour faire d'elles des actions vivantes et dynamiques. Il devient par la même occasion un temps caméléon car il peut, selon ses usages en contexte, devenir un passé simple et un imparfait. Un temps ayant une forme zéro.

4.1.4. De l'utilisation originale du présent de l'indicatif dans LCDC

Charles Binam Bikoï et Emmanuel Soundjock Soundjock ont le mérite d'avoir remis sur la forme scripturale les contes des différentes aires culturelles du Cameroun. Cette tâche qui semble être facile en apparence, cache un dur labeur. Le conte fait partie des patrimoines culturels d'un peuple, il est riche d'enseignement et porteur de valeurs morales. La transcription faite par ces auteurs s'est voulue un donner à voir et à entendre, car dans la tradition africaine l'écoute est requise lors de la lecture d'un conte. On reste encore là dans l'univers de l'oralité, et c'est dans ce même sillage que les auteurs sont restés, car en faisant une utilisation du P.I il faut du conte un objet parlant, un objet dynamique, vivace et en perpétuel mouvement. Le présent prend toutes les valeurs linguistiques qu'on lui connaît pour s'intégrer dans la perspective orale, la parole dans la tradition africaine est sacrée. Et les séances de contes sont des moments sacrés où cette parole est mise en œuvre pour inculquer les valeurs morales à la jeune génération, qui devra perpétuer l'héritage. Avec l'utilisation du présent, le conteur donne une teinture réaliste et attire ainsi son auditoire à vivre les faits qui leur sont racontés, comme si ils étaient réels, authentiques et véridiques. Le présent se retrouve donc être un catalyseur à portée réaliste d'un environnement socio-énonciatif ; les paramètres de ce dernier influant sur ce temps verbal laissent voir que le **P.I**, à travers ses valeurs, rend le texte accessible et facile à la compréhension.

4.2.Des rendements

Il s'agit des résultats que nous donnent les analyses menées jusqu'ici à travers notre matière première. Nous porterons d'avantage un intérêt d'une part sur le caractère actualisant

de ce tiroir, et d'autre part de la fusion entre dialogue et récit, pour finir par un rendement pédagogique de l'étude.

4.2.1. Du caractère actualisant du tiroir

L'actualisation ici ne doit pas se comprendre comme l'une des valeurs du présent de l'indicatif vu précédemment. Il s'agit de revisiter ce temps sur le prisme de l'impact qu'il a sur les structures internes du conte, et donc de la narration. Ce sont des constats qui débouchent sur une évaluation significative du caractère puissance du présent de l'indicatif dans sa manifestation.

4.2.1.1. Une présence salutaire

Le présent de l'indicatif, faut-il le rappeler est le temps de la parole, le temps que l'énonciateur emploie le plus souvent dans ses prises de parole. Mais ici il n'est pas véritablement question de la parole, mais cette retranscription de la parole dans l'écrit. La parole s'entend comme cette orientation universelle au conte, lequel est l'oralité. Or, dans notre matière première, si on réside sur le caractère linguistique, une remarque est à faire.

Celle que le présent de l'indicatif tout d'abord n'a pas une forte représentation au plan quantitatif. Il est noyé dans un univers où les principaux temps utilisés pour la narration règnent en maître. Toutefois les auteurs du recueil ont tant bien que mal mis ce tiroir verbal non pas dans le système d'opposition mais dans le terrain d'entente où l'un ne saurait déranger l'autre. Au contraire, c'est un fin travail qui exige de faire cohabiter harmonieusement présent de l'indicatif et temps de la narration/description.

Ensuite sur l'aspect qualitatif, ce sont d'avantage des verbes de l'ordre du *toucher, du voir, du faire, du pouvoir et du devoir*. Des verbes d'action qui ont pour vocation de rendre actif les faits et gestes (parfois les pensées) des événements et des personnages de la narration. L'usage du présent de l'indicatif fait parler la narration, lui donne un caractère vivifiant, actif, voire dynamique. Malgré sa présence infinie, elle se démarque prioritairement sur cet aspect fondamental.

4.2.1.2. Une (re)visitation du présent historique ou de narration

Le présent de narration met en relief les moments importants ou les tournants de l'action (arrivée ou départ d'un personnage, introduction du style direct, passage de tension

dramatique, etc.)¹³³. Le présent est susceptible de rapporter comme le passé simple, la successivité des événements en étant compatible avec les mêmes contextes que lui. Le présent peut être cette forme non marquée du verbe, à cet effet, il s'introduit aisément dans n'importe quel univers, narratif dans le cas échéant et se dote des valeurs d'usage. De là, il acquiert un caractère de temps pluriel, un temps pour toute saisons¹³⁴ au sens de José Luis Morale Jo (1988).

Le présent utilisé dans **LCDC** donne une vivacité particulière au récit. Il sort l'action de son caractère achevé, statique pour la rendre inachevée, mouvante et même dynamique. Cet usage du présent est fort illustratif et nous avons pu l'observer dans ce recueil. Sa présence tend à ramener l'action au-delà, de l'exhumer, de la ressuscité pour la revêtir du vêtement de la vitalité. Nous avons pu, néanmoins, observer que ce présent dit de « narration » servait aussi à présentifier les actions dans leur tension narrative. Afin de ne pas nous redire, le présent historique est un présent de présentification qui offre au conteur cette latitude de faire balader yeux et oreilles du lecteur/auditeur/spectateur, La présentification offre une image plus nette et précise des actions dans leur évolution/tension dramatique. Le fait est présent comme s'il était en train de se produire au moment où le conteur parle ; ce présent-là donne une impression que l'action narrée est présente lors de sa production. D'où une mise en scène qui appelle une réalité vivante du fait narré. Le présent tel qu'employé dans notre première est traité à des fins stylistiques, il s'insère harmonieusement dans le système narratif où il l'exteriorise mais aussi l'intériorise. Il participe activement à la vérification de la diérèse et rend actif.

4.2.2. De la jonction discours/récit

Les contes que nous offre le recueil sont la parfaite jonction de deux plans : discursif et narratif. Il y'a lieu d'exprimer que l'un s'imbrique dans l'autre. C'est le discours qui s'insère dans le récit. C'est ce qui résulte de la quasi-totalité des contes ; dans la narration, à un certain moment on marque un arrêt pour faire le report des paroles échangées par les personnages ou alors par la pensée des personnages. A travers un emploi massif d'un type de discours, notamment le discours direct, il est donné à entendre au lecteur/auditeur-spectateur la voix même des personnages qui parlent au présent de l'indicatif. Le narrateur, ici le conteur, fait reproduire la vivacité du dialogue.

¹³³Nous empruntons ce segment à Evelyne Opperman, op.cit., p.40.

¹³⁴ José Luis Moralejo, « Le présent, un temps pour toutes saisons ». In *Mémoriam S. Mariner*, 25.1. 1988. In *L'Information grammaticale*, N° 38, 1988, pp.28-32.

Aussi, le discours direct qui est fortement employé dans cette œuvre se dote d'un caractère hétérogène (nous l'avons dit dans le chapitre précédent) à travers l'emploi des verbes de parole dans son contexte immédiat. Ainsi, ce caractère d'hétérogénéité se justifie de même dans l'optique où l'énoncé rapporté est toujours identifié par rapport à la situation d'énonciation distincte de celle de la narration ; sa présence implique et favorise l'emploi d'une forme verbal qui orchestre une structure temporelle par rapport au temps du récit, le présent en occurrence.

La rencontre discours/récit dans le **LCDC** crée ainsi un effet de brouillage car ce mélange brouille les repères traditionnels et par la même occasion offre au récit l'apparence d'un discours familier, en y mettant le registre oral. L'énonciation qui est écrite ici paraît simultanément populaire et littéraire. Cette jonction de ces deux types se révèle être le cumul du report des événements authentiques et d'une communication orale vivante. Les auteurs donnent ainsi la parole au conteur qui dispose à la fois des pouvoirs d'un écrivain, notamment avec le récit au passé simple et des charmes d'un conteur populaire, avec le présent dans son discours. En donnant une coloration à valeur historique aux faits narrés, le conteur intervient par le discours pour souligner son rôle dans la structuration du récit. Il se crée ainsi l'effet de naturel qui est le véritable produit d'un travail littéraire. Le dialogue associé au récit résulte alors d'une dynamique narrative.

4.2.3. Des rendements pédagogiques

Il s'agit de voir l'apport de notre étude sur le plan de l'enseignement/apprentissage, en partant des considérations générales sur l'apprentissage du verbe et du présent de l'indicatif.

4.2.3.1. La grammaire : source d'un apprentissage actif du verbe

Jean-Marie Fournier parlant de complexité de la grammaire a eu à dire à dire à juste titre que :

La situation de la grammaire scolaire, sur le plan épistémologique, est complexe. On peut repérer des moments où un certain type de savoir savant descend dans le savoir scolaire. Mais le projet pédagogique impose l'élaboration des procédures d'analyse, de concepts qui constituent un savoir autonome, assortis aux objectifs de l'école,

*lesquels peuvent varier et entraîner à leur tour une modification du matériel conceptuel en usage*¹³⁵.

Ce paramètre complexe de la grammaire implique donc une revisitations permanente qui doit permettre aux apprenants de mieux l'appréhender. Point n'est plus besoin de le dire, la grammaire s'entend comme un savoir technique dont la visée est l'acquisition d'un nombre de compétences, telles rédigées sans fautes, connaître l'organisation phrastique. L'objectif étant de permettre à l'apprenant, peu importe le cycle, de communiquer efficacement aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

La grammaire va donc permettre d'aller au-delà des considérations statistiques qu'on observe très souvent dans l'enseignement du verbe. Ces considérations se limitent dans a conjugaison des verbes mais sans toutefois montrer la nécessité d'employer X verbe ou Y verbe dans la communication. Les leçons de communication jusqu'à présent n'ont porté que sur la morphologie du verbe, c'est-à-dire que le verbe n'a été enseigné que pour lui-même et par lui-même. La remarque la plus perceptible se trouve dans les différents tableaux de conjugaison traditionnels, qui sont la présentation d'une kyrielle de sous -classes et des listes d'exception qui donnent l'impression d'être entièrement fausses que la maîtrise de la conjugaison française une activité mémorielle de millier de formes différents. De là découle une démarche pédagogique qui n'a pas lieu d'être de nos jours. Celle-ci consiste à aller de la mémorisation à l'application, en faisant un détour par la restitution (récitation des tableaux, des exercices de transposition) qui ne font pas appel à la réflexion.

Dans une situation classe, on gagnerait plus à aller au-delà de l'enseignement des tableaux et de la manière de conjuguer. C'est certes une façon louable, mais d'avantage, on devrait dire à qui va lui servir cette conjugaison. On va là déjà dans le décloisonnement de l'enseignement de la conjugaison qui doit pouvoir servir l'élève à résoudre les problèmes de son environnement immédiat, de son milieu de vie. Le verbe, on ne cessera de le rappeler est l'objet central qui donne vie à la communication, on ne va pas dire qu'on ne peut communiquer sans le verbe. Mais dans la situation de l'apprentissage, on gagne à donner à l'apprenant un ensemble de connaissances tant sur la maîtrise des modes, des groupes et des temps verbaux. Les enjeux étant à la fois linguistiques et langagiers cars les notions de conjugaison apprises doivent donner à l'apprenant l'occasion de pouvoir efficacement le réinvestir, les intégrer

¹³⁵ J-M Fournier., « La constitution d'un objet d'enseignement dans le savoir scolaire : cas de l'aspect » in *Didactique du français : langue et textes*, Paris, Hachette, éducation, 2004.

dans les productions orales et écrites en relation avec les situations de vie. Le verbe doit donc être appris afin d’être tissé dans la communication quotidienne.

4.3.1.2. L’enseignement-apprentissage du présent de l’indicatif : Pour une amélioration de la communication au quotidien

Le présent de l’indicatif est le temps de la parole. À cet effet, les locuteurs qui l’emploient au quotidien doivent savoir qu’il obéit à des principes de conjugaison. L’on a la malencontreuse habitude de rencontrer les personnes, notamment les apprenants qui prennent à conjuguer les verbes à ce temps de manière correcte. Cette incidence se répercute dans la manière de concevoir leurs phrases, ne dit-on pas souvent que la parole est le reflet de la pensée ?

La forme est certes dans la tête, mais sa reproduction sur les plans oral et écrit reste à désirer. C’est pourquoi le locuteur doit comprendre que les formes du présent sont complexes. On y retrouve un ou plusieurs radicaux :

- Un au premier groupe
- Deux au deuxième groupe
- Un, deux ou trois au troisième groupe

La morphologie du présent va donc obéir à un système de terminaisons distinct des trois groupes, laquelle morphologie permet de distinguer des autres formes verbales.

Nous proposons ci-contre un tableau pour clarifier notre proposition :

	Ier groupe	IIème groupe	IIIème groupe
1 ^{erePs}	-e	-is	-s -x -e
2 ^{ePs}	-es	-is	-s -x -es
3 ^{ePS}	-e	-it	-t -d -e
1 ^{erePp}	-ons	-issons	-ons -ons
2 ^{ePp}	-ez	-issez	-ez -ez
3 ^{ePp}	-ent	-issent	-ent -ent

Tableau 4 : système de terminaisons du présent de l’indicatif.

Une maîtrise de ces terminaisons peut conduire à résoudre les erreurs qui causent les horreurs rencontrées dans la conjugaison des verbes au temps présent. Ce qui permet à coup sûr de communiquer aisément sans avoir peur de mal employer le verbe à sa forme prescrite dans la conversation.

Par contre, étant donné que le présent est le temps de la vie, c'est-à-dire celui qui est le plus utilisé dans les conversations au quotidien, son enseignement doit pouvoir servir plus tard selon l'objectif que l'on se fixe à atteindre dans la classe donnée. Si on est en classe de 6^{ème} par exemple, l'on doit pouvoir revenir sur la conjugaison des verbes au présent de l'indicatif tout en leur montrant qu'ils pourront utiliser ce temps notamment pour rédiger des demandes, produire des argumentations, (soutenir une thèse, défendre un point de vue, critiquer) ou encore rédiger une annonce. À l'inverse, si on se trouve en classe de première ou de terminale, l'on peut donner les mécanismes d'identification du tiroir à l'élève. De sorte qu'il sache que le présent de l'indicatif acquiert une valeur en fonction de l'énoncé où il est employé et que ce temps est multifactoriel ou polyvalence. C'est à partir de cette conclusion que nous pouvons entamer l'aspect pratique.

4.2.3.2. Le présent de l'indicatif comme outil d'analyse des contes.

L'enseignement du conte, dans les salles de classes, donne souvent lieu à des séances de détente. Mais s'il faut mener une étude linguistique d'un conte, on peut se servir de valeurs du présent de l'indicatif qui peuvent amener à construire le sens du texte. Cette mesure est préconisée lors de l'enseignement de la lecture méthodique, spécialement dans les classes du second cycle où les élèves peuvent être, sous la conduite du guide qu'est l'enseignant, amenés à analyser le texte pour dégager le sens du conte par lui-même. L'enseignant ne peut que lui ouvrir la voie, mais cela suppose que l'enseignant a déjà enseigné aux apprenants les différentes valeurs du présent de l'indicatif. Car il faut toujours garder à l'esprit que le choix des outils d'analyse d'un texte dépend du niveau. C'est pourquoi nous conseillons aux enseignants d'adopter une démarche à la fois descriptive avec ses élèves dans le but de susciter en eux le plaisir de la lecture mais aussi d'envisager la création esthétique littéraire, l'esprit de créativité chez ses apprenants.

En définitive, cette articulation avait pour objectif d'évaluer les résultats des analyses précédentes, l'interprétation qui découle de ces différents résultats et enfin les suggestions pédagogiques pour un meilleur enseignement-apprentissage du présent de l'indicatif. Ainsi, on a pu voir que le présent avait cette capacité de faire ressortir l'action de son passé en lui donnant un caractère réaliste. De même, le présent utilisé dans notre corpus

participait à la vivacité, voire la dynamique du récit en associant discours et récit. L'interprétation nous a permis de voir que le présent était au centre de la pensée du conteur mais qu'il était aussi un diffuseur du vécu socioculturel de l'histoire du peuple représenté ; de voir en quoi l'utilisation du présent était original. Un rendement sur le plan pédagogique a permis de reconnaître que le présent de l'indicatif est une notion qui peut être enseignée, c'est seulement la façon de l'aborder en situation de classe qui doit se distinguer ; le but étant de développer la créativité chez les apprenants.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Somme toute, étudier les valeurs du présent de l'indicatif dans *Les Contes du Cameroun* est ce qui nous a préoccupés tout au long de ce travail. Il s'agissait après analyse des données extraites de cette œuvre de voir comment le tiroir du présent de l'indicatif se déploie à l'intérieur des différents contes. Il en ressort que le présent de l'indicatif marque une certaine contemporanéité entre l'acte de parole décrit par le verbe et le procès visé. A ce titre, il est une forme verbale fondamentale dans la langue. La présence de ce temps dans l'univers narratif nous a conduits à nous interroger d'avantage sur ses valeurs et la significativité de celles-ci. Le temps étant un élément fondamental dans l'analyse du discours narratif, il nous a paru d'étudier le présent de l'indicatif comme temps dynamique dans la narration. C'est pourquoi, nous avons étudié cette entité verbale sous le prisme de la théorie de la linguistique de l'énonciation. Nous nous sommes particulièrement attardés sur les perceptions de Benveniste et de Maingueneau sur la question de temporalité. Ce qui nous permet de voir que la temporalité est toujours liée à l'instance de l'énonciation. De même que l'usage d'un temps implique un certain rapport de l'énonciateur à son énoncé.

Cette analyse s'est voulue une réponse à cette question centrale : comment se manifeste/ fonctionne le présent de l'indicatif à dans *Les Contes du Cameroun* ? Cette préoccupation majeure de notre travail nous a permis de fonder nos investigations sur les hypothèses de recherche suivantes :

- Le présent interviendrait dans des situations de parties narratives et des parties discursives ;
- Par rapport à son organisation dans la saisie interne du récit, il se grefferait aux autres temps avec qui il cohabiterait de manière harmonieuse et alternerait sans difficulté ;
- Les valeurs attribuées à ce tiroir ne dépendraient que de son implication dans la construction de la diégèse ;
- L'enseignement apprentissage du présent de l'indicatif ne saurait être un enseignement pour lui-même mais un enseignement en vue d'un réinvestissement.

Pour vérifier ces hypothèses nous avons adopté la méthode descriptive et interprétative. Nous partons d'une observation du corpus qui nous a permis de voir que le présent de l'indicatif, quoiqu'étant pas fortement employé dans le système narratif, participait de manière active à rendre le récit plus vivant et dynamique. Cette présence n'est donc en aucun

cas fortuite. Le présent ne se construit pas en opposition avec les autres temps ; la cohabitation avec les temps du récit est particulièrement harmonieuse dans le rendement effectif de la narration.

Le choix du conte a été motivé par le fait que c'est un genre narratif singulier qui n'a pas fait l'objet d'étude sur le plan linguistique jusqu'à présent. Aussi, c'est un genre qui rend compte d'un certain enseignement, d'une certaine sagesse qui ne demande qu'à être conservée par les générations futures. Un genre qui mérite d'être élevé au rang de patrimoine culturel. C'était donc le lieu le plus indiqué pour faire le travail d'évaluation qui nous incombait.

Cette recherche a été divisée en quatre chapitres. Dans le chapitre premier, nous avons jugé nécessaire de revenir sur la conception de la notion de conte. C'est un choix qui nous a permis de voir que le conte est un genre narratif à la base oral qui répond à des caractéristiques précises. Il fallait partir de là pour voir que cet objet était le fait d'un peuple, c'est-à-dire qu'il a des origines anthropologiques, il a des formes ou types. De même que sa structuration dépend des écoles narratologiques.

Dans le chapitre deux, il a été question de voir ce qu'est le présent de l'indicatif comment celui-ci se déduisait dans notre corpus. Pour ce faire nous sommes revenu de manière assez brève sur la notion du mode indicatif pour montrer que ce mode est celui du réel qui se construit à partir du présent, et que les temps se situaient par rapport à son antériorité et à sa postériorité. Aussi avons-nous défini le présent en faisant appel à des paramètres énonciatif, grammatical et psychomécanique. Pour voir plus tard que c'est un temps multifonctionnel ; et c'est cette multifonctionnalité que nous avons pu examiner à travers Les Contes du Cameroun. Une mention spéciale est donnée aux valeurs d'énonciation, de narration et d'atemporalité.

Quant au chapitre trois, il s'est intéressé à l'analyse du tiroir objet de notre étude. Ainsi nous avons d'abord fait une analyse quantitative qui nous a révélé par contes la présence des verbes employés au présent de l'indicatif. Nous avons pris en compte tous les cas de mesure. Après quoi nous nous sommes jeté sur l'implication même de ce temps dans la narration. De là nous avons pu voir que le présent répondait à une construction interne au récit et donc psychanalytique. Il est en contact avec les principaux temps de la narration avec lesquels il alterne sans difficulté produisant ainsi les effets de discours rapportés. Aussi avons-nous vu que le présent avait cette capacité de sortir les actions de leur caractère historique pour leur

conférer des attitudes réalistes, actualisantes et donc réalistes. Nous avons pu ainsi parler de présent de présentification, en situant le présent non seulement sur l'aspect discursif mais aussi sur l'aspect narratif. Cette articulation permettait donc de voir que le présent de l'indicatif participe à la vivification des événements et des actions des contes. Les contes deviennent donc actifs, vivants et dynamiques pour le lecteur suite à cette utilisation du présent.

Le chapitre quatre, enfin, se proposait de rendre compte des résultats effectifs des chapitres précédents. Nous avons pu voir que le présent a une place salutaire dans la narration car elle donne un donner à voir plus expressif des réalités exprimées dans le conte. De même que le présent résulte d'un objectif poursuivi par le conteur qui veut faire participer le lecteur dans le récit en le faisant voyager. Ce présent là est la résultante de sa pensée ; le présent développe donc un aspect stylistique qui présente la réalité comme si on la vivait : le présent fait parler le conte, le rend vivant. C'est à partir de cette optique que nous avons interpréter ces résultats. Pour finir, nous avons proposé des suggestions en vue d'un enseignement-apprentissage actif du présent de l'indicatif. Ce qui nous permet de voir que l'apprentissage du verbe est certes capitale dans la maîtrise de la langue, mais on ne saurait privilégier un enseignement du verbe pour lui-même, et donc du présent de l'indicatif. Mais un enseignement (inter)actif du présent pour qu'il soit réinvesti est davantage préférable. Nous avons donc conçu des fiches de préparation se basant sur des leçons portant sur le présent de l'indicatif aussi bien en classe de sixième qu'en classe de première.

Il en résulte que le présent est un tiroir verbal fondamental dans la langue. Temps de la parole, c'est la source du temps. A cet effet, il peut être une opération de pensée purement formelle qui peut avoir certaines conditions grammaticales ou stylistiques. En dehors de toute application au présent vrai. De là sa propriété originale est d'être le dénominateur commun entre ce que Guillaume deux instances que toute réalisation verbo-temporelle réalise. Il s'agit en effet de l'instance thétique ou figuration thétique définie comme moment de l'énonciation, et de l'instance pratique ou figuration pratique définie comme de l'énoncé. Nous soulignons aussi que dans notre travail nous avons pu voir que le présent avait des formes linguistiques. Il peut valablement exprimer le futur ou le passé, et même valoriser une sagesse éternelle lorsqu'il est dans son emploi atemporel. Il est donc didactique. Il convient de dire que, de ce qui précède, que le présent est la fondation de toute période qui vient après ce qui a été et ce qui sera. Nous retenons au sortir de cette étude que le présent n'a de valeur qu'en fonction du verbe qui est employé dans l'énoncé, ainsi de l'idée que véhicule la phrase. Dans notre

corpus, il a été question non seulement de retrouver ces emplois mais aussi de voir en le présent de l'indicatif un temps au service de la narration dans la mesure où il rend le récit dynamique.

Les exploitations précédentes nous inspirent les intérêts de cette étude, à triple niveau : un niveau stylistique, un niveau littéraire et un niveau didactique et pédagogique. Sur le plan stylistique, les analyses que nous avons effectuées permettent une reconsidération du présent de l'indicatif qui fait de lui, dans le récit, un fait stylistique patent qui peut exprimer la permanence, une constatation stylistique. Un présent qui présentifie les actions narratives et leur donne une teinte réaliste.

Au niveau littéraire, nos analyses peuvent faciliter la compréhension des contes de Binam Bikoï et de Soundjock Soundjock, qui ont le mérite d'avoir remis sur la forme scripturale les contes puisés dans la littérature orale du peuple camerounais, et d'avoir fait un usage simpliste et adéquat des verbes. C'est une invitation au potentiel lecteur de lire les contes qui sont riches de sagesse. Nos observations peuvent ainsi éclairer une meilleure lecture linguistique du conte, et donc de la narration, à partir du verbe qui est un élément central dans la saisie du récit.

Enfin, au niveau didactique et pédagogique, cette étude tend à apporter une modeste contribution objective dans la science. Dans la mesure où, nous proposons une nouvelle façon d'enseigner et d'apprendre le verbe surtout en ces temps de mutation pédagogique au sein de l'enseignement du verbe. Nous suggérons un enseignement actif du présent de l'indicatif pour un apprentissage effectif en vue d'une résolution des problèmes de la vie active, car n'oublions pas que le présent est le temps verbal le plus employé dans la communication quotidienne. De même, tout en ne pas perdant les règles de grammaire, un cours portant sur les temps verbaux et notamment celui sur le présent permettra aux apprenants du second cycle de voir que le présent est un temps polyvalent dont les valeurs ne sont pas uniquement portées par le seul verbe ; mais davantage par son environnement énonciatif.. Et donc tout va de la sémantique que donne son verbe en fonction de l'emploi où il se trouve. Cette analyse permet donc de remettre à jour les données en ce qui concerne le caractère multifonctionnel du présent de l'indicatif.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1- CORPUS

- BINAM BIKOÏ, C. et SOUNDJOCK, E., *Les Contes du Cameroun*, Deuxième Edition, Revue, Corrigée et Augmentée, Yaoundé, CEPER, 1984.

2- OUVRAGES GENERAUX ET SPECIFIQUES

- ARRIVE, M. *et alii*, *Grammaire pour tous*, Paris, Larousse, 1995.
- AWOUMA, J-M., *Contes et fables. Etude et compréhension*, éditions CLE, Yaoundé, 1979.
- BAYLON C. et Fabre, P., *Grammaire systématique de la langue française*, 2^e édition, Fernand Nathan, 1978.
- BECHADE H.-D, *Syntaxe du français moderne et contemporain*, 2^e édition revue et corrigée, Paris, PUF Fondamental 1991.
- BENVENISTE, E *Problème de Linguistique Générale I*, Paris, Gallimard, 1966.
- BENVENISTE, E. *Problèmes de Linguistique Générale II*, Paris, éd Gallimard, 1974
- BETTELHEIM B, *Psychanalyse des contes de fée*, Paris, Laffont, 1979
- BOURNEUF R. et OUELLET R., *Univers du roman*, Paris, PUF, 197.
- CHAREAUDEAU, P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992.
- Chevalier, J.-C. *et alii*, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964.
- DELATOUR, Y. *et alii*, *Nouvelle Grammaire du Français*, Paris, Hachette, 2004.
- DESSONS, G. *Emile Benveniste*, Paris, Bernard-Lacoste, 1993.
- ELUERD, R., *Grammaire descriptive de la langue française*, 2008
- GÖRÖG-KARADY, V. *Littérature orale d'Afrique noire, Bibliographie analytique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1981.
- GREIMAS, A.J., *Sémantique structurale*, Larousse, Paris, 1966.
- GREVISSE, M., *Le bon usage*, douzième édition refondue par André Goosse, Paris, Duculot, 1986.
Le petit grevisse. Grammaire française, Bruxelles, De boeck duculot, 2009.

- GUILLAUME, G., *Temps et verbe*, Paris, Seuil, 1929.
- JOLLES, A., *Formes simples*, Paris, Seuil, Coll. « Poétique », 1992.
- KERBRAT ORECCHIONI C., *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, quatrième édition, Paris, Armand Colin, 2009.
- *L'Anthologie de littérature francophone. Guide pédagogique*, ACCT, Paris, Nathan, 1991
- LABOURET D et MEUNIER A., *Les méthodes du français au lycée 2^{nde} – 1^{ère}*, Paris, Bordas, 1995.
- MAINGUENEAU, D. *L'Énonciation en linguistique française*, deuxième édition, Paris, Hachette Supérieur, 1994, p.9.
- MARCEL, J., *Jacques Ferron malgré lui*, éd. du Jour, Montréal, 1970.
- MARTINET, A *Elément de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1980
- MOIGNET G, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.
- PAULME D., *La mère dévorante. Essai sur la morphologie des contes africains*, Paris, Gallimard, 1976.
- PELLAT, J-C, *Comment écrire une grammaire ? Enjeux théoriques et didactiques*, Lyon, ENS, 2013.
- PERRET M., *L'Énonciation en grammaire du texte*, Paris, Nathan, 1994.
- PROPP, V., *Morphologie du conte*, Paris, Le Seuil, 1970.
- RICOEUR, P., *Temps et récit*, Paris, Le Seuil, 1982.
- RIEGEL M. et alii, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994.
- TISSET C., *Analyse linguistique de la narration*, Paris, Sedes, 2000.
- TORODOV, T., *Introduction à la littérature fantastique*, 1970.
- VASSANT, A., *Langage et psychomécanique du langage*, Québec, PUL, 1980.
- VIAL, A., *Maupassant et l'art du roman*, Nizet, Paris, 1954.
- WILMET, M., *Grammaire Critique du français*, deuxième édition, Paris, Hachette Supérieure, 1998.

3- ARTICLES

- MELLET, S., *Le présent « historique », quelques remarques à propos de : César, Guerre de Gaules, I. VII ; Charles de Gaulle, Mémoire de guerre*. In « L'Information grammaticale », N°4, 1980.
- MORALEJO, J. L., « Le présent, un temps pour toutes saisons ». In *Mémoriam S. Mariner*, 25.1. 1988. In *L' Information grammaticale*, N° 38, 1988.

- FOURNIER, J-M., « La constitution d'un objet d'enseignement dans le savoir scolaire : cas de l'aspect » in *Didactique du français : langue et textes*, Paris, Hachette, éducation, 2004.
- BUFOR, M., « La balance des fées », *Répertoire*, Paris, 1960.
- ROBERT, M., « Les frères Grimm », in *Sur le papier*, Grasset, 1967.
- LEBRUN, M., « Pour une exploitation du conte en classe », in *Québec français*, 1994.
- OPPERMAN, E., Et il répondent : « Oïl bien ». Un emploi du présent dit « de narration » dans le Merlin de Robert de Boron. In: *L'Information Grammaticale*, N. 88, 2001.
- SERBAT, G., « Le prétendu "présent" de l'indicatif : une forme non déictique du verbe. » In: *L'Information Grammaticale*, N.38, 1988.
- ABIKER, S., « Le présent des albums. Approche stylistique de la temporalité » (article en ligne).
- BORDAS, É., « Remarques sur l'usage du présent de l'indicatif dans Le Fils naturel de Diderot ». In: *L'Information Grammaticale*, N.87, 2000.

4- DICTIONNAIRES

- DUBOIS, J. *et alii*, *Dictionnaire De Linguistique*, Paris, Larousse-Bordas HER, 2001.
- DUCROT, O. et TODOROV, T., *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972.
- DUCROT, O. et SCHAEFFER, J.- M. , *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil, 1995.

5- MÉMOIRES CONSULTÉS

- KAMGA, S., *Etude des Temps de l'énonciation dans Romancero aux étoiles de Jacques-Stephen Alexis*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme de maîtrise en langue française, FALSH, 2003. Inédit.
- KOLYANG SAPKREO, *La temporalité narrative dans la Joie de Vivre de Patrice Nganang*, mémoire de maîtrise ès lettres, FALSH, 2008. Inédit.

- .NTSAMA ESSENGUE, C.S., *Etude grammaticale du temps dans les Egarements du cœur et de l'esprit de Crébillon Fils*, mémoire présenté en vue de l'obtention du D.E.A., FALSH, 2009. Inédit.
- SETIK, J., *Des époques « présent » et « futur » dans Manon Lescaut de l'Abbé Prévost*, mémoire présenté en vue de l'obtention du Di.P.E.S. II, ENS, 2012. Inédit.

6- WEBOGRAPHIE

www.espacefrançais.com

www.persee.fr

www.cairn.info

www.wikipédia.org

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES FIGURES.....	v
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE I : DES CONSIDÉRATIONS SUR LE CONTE : D'UNE DÉFINITION AUX CARACTÉRISTIQUES FONDAMENTALES	13
1. Définition et présentation	13
1.1. Bref aperçu sur l'origine.....	13
1.2. Définitions	14
2. Des formes du conte	16
2.1. Le conte de fées ou le conte merveilleux.....	16
2.2. Le conte philosophique	16
2.3. Le conte fantastique	17
2.4. Le conte étiologique.....	17
2.5. Le conte d'animaux	18
2.6. Le conte religieux	18
2.7. Le conte de l'ogre (ou du diable) dupé.....	18
2.8. Des contes non en vogue.....	18
3. Des caractéristiques spécifiques du conte	20

3.1. L'oralité.....	20
3.2. Des formules incontournables	20
3.2.1. Les formules d'ouverture.....	21
3.2.2. Les formules de clôture	21
3.3. Le merveilleux	21
3.4. De la typologie des personnages.....	21
4. De la structure du conte	22
4.1. Propp et sa morphologie	22
4.2. La proposition de Greimas	23
4.3. Denise Paulme et la structure du conte africain.....	24
4.3.1. Le type ascendant	24
4.3.2. Le type descendant	24
4.3.4. Le type en spirale.....	25
4.3.5. Le type en miroir	25
4.3.6. Le type en sablier	26
5. Les fonctions du conte	26
CHAPITRE 2 : DE LA THÉORIE DU PRÉSENT DE L'INDICATIF À SON	
EXPLOITATION DANS LE CORPUS	28
1- L'indicatif : mode du temps, mode du réel.....	28
2- Le présent de l'indicatif : des points définitionnels	29
2.1. La visée de la linguistique énonciative.....	29
2.2. La définition psychomécanique.....	30
2.3. Définition grammaticale	31
3. De la polyvalence du présent de l'indicatif	32
3.1. Valeur fondamentale.....	32
3.2. Valeur étative.....	33

3.3. Le présent momentané.....	33
3.4. Le présent à valeur d'habitude	35
3.5. Présent à valeur d'hypothèse	36
4- Le présent atemporel ou d'éternité	37
5- Le présent à valeur de futur.....	39
6. Le présent dans le système du passé	40
6.1. Le présent exprimant le passé récent	41
6.2. Dans la situation du récit : le présent de narration.....	42
CHAPITRE 3 : DE LA MÉTHODOLOGIE AU CORPUS.....	47
3.1. Données statistiques	47
3.1.1. Le nombre de présent par contes.....	47
3.1.2. Evaluation en pourcentages (%).....	48
3.2. Le présent dans le conte : construction	54
3-2-1 Le présent : Un temps du discours.....	55
3.2.1.1. Le présent à caractère incident	57
3.2.1.1.1. De la vision prospective.....	57
3.2.1.2.2. De l'effet d'imminence	57
3.2.1.1.3. De l'actualisation dans un futur lointain.....	58
3.2.1.2. Du présent à caractère décadent.....	59
3.2.1.2.1. Le présent rétrospectif	59
3.2.1.2.2. La perspective d'actualisation dans le récit.....	60
3.2.2. Du présent dans la narration.....	60
3.2.2.1. Le présent dans sa relation avec les temps du passé	61
3.2.2.2. Un caractère propre du présent dans le récit : la présentification	63
3.3. Les incidences : le discours rapporté et les points de vue narratifs.....	64
3.3.1. Le discours rapporté	64

3.3.1.1. Le discours direct	64
3.3.1.2. Le discours indirect	65
3.3.2. Les points de vue narratifs	66
3.3.2.1. Le point de vue omniscient	66
3.3.2.2. Le point de vue externe	67
3.3.2.3. Le point de vue interne	67
CHAPITRE 4 : INTERPRÉTATIONS ET RENDEMENTS	69
4.1. Interprétations	69
4.1.1. Le présent au centre de la pensée du conteur	69
4.1.2. Le présent dans les contes, véhicule/diffuseur de la culture	70
4.1.3. Pour une lecture du conte à travers le verbe.....	70
4.2. Des rendements.....	71
4.2.1. Du caractère actualisant du tiroir	72
4.2.1.1. Une présence salutaire	72
4.2.1.2. Une (re)visitation du présent historique ou de narration.....	72
4.2.2. De la jonction discours/récit	73
4.2.3.1. La grammaire : source d'un apprentissage actif du verbe	74
4.3.1.2. L'enseignement-apprentissage du présent de l'indicatif : Pour une amélioration de la communication au quotidien.....	76
4.2.3.2. Le présent de l'indicatif comme outil d'analyse des contes.	77
CONCLUSION GÉNÉRALE	79
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	83
TABLE DES MATIÈRES	87